

Bulletin Officiel Canadien

Autorisé par arrêté en conseil et publié une fois par semaine par le Directeur de l'Information pour faire connaître les opérations des différents services du Gouvernement, des Commissions et des Comités créés pour fins de guerre.

Vol. 1.

Ottawa, mardi, 3 décembre 1918.

N° 10.

COMPOSITION DE L'ARMÉE CANADIENNE EN CAMPAGNE

LA PRODUCTION DE L'ÉPINETTE POUR LA CONSTRUCTION D'AÉROPLANES

Les règlements en défendant le transport sont annulés et on avertit la Commission des Munitions de cesser la production.

LE SAPIN DE DOUGLAS AUSSI.

Un arrêté en conseil, signé le 28 novembre, annule les règlements défendant le transport du sapin pouvant servir à la fabrication des aéroplanes, sauf à la Commission Impériale des Munitions, de même que les règlements concernant le sapin de Douglas, et la Commission des Munitions a été avertie de cesser la production de cette espèce d'épinette et de sapin pour la Commission, le plus tôt possible.

L'arrêté en conseil se lit comme suit:

Attendu que le ministre suppléant du Commerce déclare, relativement à l'arrêté en conseil du 26 janvier 1918, en vertu duquel étaient établis certains règlements défendant la production du sapin pouvant servir à la fabrication des aéroplanes, sauf à la Commission Impériale des Munitions, et aussi l'arrêté en conseil du 11 avril 1918, défendant l'exportation et le transport du sapin de Douglas, sauf à la Commission Impériale des Munitions, que maintenant que les hostilités ont cessé la Commission Impériale des Munitions a reçu avis de cesser la production de l'épinette et du sapin servant à la fabrication des aéroplanes le plus tôt possible, et il semble opportun par conséquent que les dits arrêtés en conseil soient annulés puisque le résultat de cette mesure sera, à n'en pas douter, d'élargir les cadres du marché pour l'épinette et le sapin produits au Canada;

En conséquence, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général en Conseil d'ordonner et il ordonne par les présentes que lesdits arrêtés en conseil soient et ils sont par les présentes annulés dès maintenant.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

"LE BULLETIN"

A consulter en 11ème et 12ème pages:

La table des matières parues dans les numéros du mois de novembre.

ANNULATION DES CONTRATS DE GUERRE.

Par un arrêté en conseil du 29 novembre, la Commission des achats de guerre a été autorisée à disposer de tous les effets en entrepôts, neufs ou usagés, dont le département de la Milice n'a plus besoin.

Le département a de plus constaté qu'un grand nombre d'articles commandés en vue de constituer des approvisionnements abondants pour la durée de la guerre ne sont plus requis. En conséquence, des avis d'annulation de contrats ont été envoyés aux divers entrepreneurs, dont plusieurs ne peuvent accepter une annulation absolue parce qu'ils ont commandé leur matière première, parce que la fabrication est commencée ou pour diverses autres raisons. Aussi l'arrêté en conseil donne-t-il à la Commission des achats de guerre toute l'autorité nécessaire pour régler les questions soulevées par l'annulation effective ou projetée des contrats de guerre.

Une enquête sur les conditions dans les ports d'embarquement.

Le ministère de la Milice autorise la publication de la note suivante:

Durant la récente épidémie, il s'est produit un grand nombre de mortalités sur les navires qui transportaient des troupes en Europe. Des enquêtes ont été faites par des tribunaux établis d'après les règlements militaires et ces tribunaux ont fait des rapports aux quartiers généraux militaires à Ottawa. Afin de compléter ces enquêtes et d'obtenir des informations plus précises sur les conditions qui existaient dans les ports d'embarquement et sur les précautions prises pour remédier au mal, un nouveau tribunal vient d'être constitué avec instructions de se rendre à Halifax et de là dans tout autre endroit où, dans l'opinion du président, il pourrait être opportun de faire des investigations. Le résultat de ces enquêtes devra faire le sujet d'un rapport qui sera remis à l'adjudant-général, à Ottawa.

Le tribunal se compose comme suit:

Président, col. John I. McLaren, autrefois du 19ème bataillon des forces expéditionnaires, commandant du camp établi sur les terrains de l'exposition, à Toronto.

Membres: Major N. W. Young, autrefois du 117ème bataillon des forces expéditionnaires, 1er bataillon de dépôt, 1er bataillon de l'Ontario central; major G. N. Foster, M.C., C.A.M.C.

LA CESSATION DES HOSTILITÉS PERMET DE DONNER DES DÉTAILS SUR NOS TROUPES EN FRANCE ET DANS LES FLANDRES.

DES UNITÉS CANADIENNES DANS CHAQUE ARMÉE ANGLAISE

La cessation des hostilités en France et en Belgique nous permet de publier l'"Ordre de Bataille" des troupes canadiennes sur le front Ouest, troupes qui se sont couvertes de tant de gloire et qui ont contribué d'une façon si efficace à la victoire de la cause de la civilisation et de l'humanité. On trouvera ci-après un état des unités qui existaient durant la dernière phase de la guerre. Cet état a été corrigé jusqu'au 30 septembre 1918.

NATURE DES TROUPES CANADIENNES.

Les troupes canadiennes sur le front Ouest comprennent:

1. Le corps d'armée canadien, lequel est formé de 4 divisions d'infanterie de près de 80,000 hommes et la cavalerie du corps d'environ 10,000 hommes.
2. La brigade de la cavalerie canadienne. Elle comprend environ 3,000 hommes.
3. Un grand nombre de lignes de liaison, lignes de chemins de fer, de services forestiers et autres.

En tout, il y a environ 160,000 Canadiens en France. La liste ci-après donne la répartition de ces hommes par unités.

LA CHAÎNE DE COMMANDEMENT.

La chaîne de commandement sur le front Ouest est assez bien connue, mais on peut la récapituler.

Le commandement de toutes les forces anglaises sur le front Ouest est confié au feld-maréchal sir Douglas Haig, qui exerce son commandement par l'entremise de quartiers généraux, désignés ordinairement par les lettres C.Q.G.

Les forces anglaises sur le front Ouest sont divisées en cinq armées ayant chacune un certain nombre de corps d'armée sous le commandement des généraux sir Henry Horne, sir Herbert Plumer, sir Julian Byng, sir Henry Rawlinson et sir William Birdwood.

Le corps d'armée canadien, au cours des dernières opérations de la guerre, a fait partie de la Première Armée, sous le commandement du général Horne.

La brigade de la cavalerie canadienne fait partie de la Troisième division de la cavalerie qui fait elle-même partie de la Troisième Armée, sous le commandement de sir Julian Byng.

Les autres services ont été répartis de différentes manières, quelques-uns de ces services faisant partie du C.Q.G., et les autres des quartiers généraux des différentes armées.

Chacune des cinq armées comprend des troupes canadiennes d'un genre différent.

Attachée au C.Q.G. se trouve une "Section Canadienne" formée dans le but de bien se rendre compte des besoins et des conditions des troupes canadiennes pour le commandement suprême. Certains services d'administration sont administrés par un personnel connu sous le nom de "C.Q.G. Troisième Echelon"; le Canada est représenté dans ce personnel par une "Section Canadienne, Troisième Echelon". Les autres services canadiens reliés au C.Q.G. seront énumérés plus loin au cours de cette étude.

Le Corps d'armée canadien est commandé par le grand et habile soldat canadien, le lieutenant-général sir Arthur Currie. Le corps est composé comme suit:

LA PREMIÈRE DIVISION.

La Première Division est sous le commandement du major général A. C. MacDonell. Elle comprend:

La Première Brigade d'Infanterie est sous le commandement du général de brigade W. A. Briesbac. Elle comprend:

- 1er Bataillon, Régiment d'Ontario-Ouest.
- 2e Bataillon, Régiment d'Ontario-Est.
- 3e Bataillon, 1er Régiment d'Ontario-Centre.

[Suite à la page 2.]

COMPOSITION DE L'ARMÉE CANADIENNE EN CAMPAGNE.

[Suite de la page 1.]

4e Bataillon, 1er Régiment d'Ontario-Centre.

1re Batterie canadienne de mortiers de Tranchées.

La Deuxième Brigade d'Infanterie est sous le commandement du général de brigade V. W. Odium. Elle comprend :

5e Bataillon, Régiment de la Saskatchewan.

7e Bataillon, Régiment de la Colombie-Britannique.

8e Bataillon, Régiment du Manitoba.

10e Bataillon, Régiment de l'Alberta.

2e Batterie canadienne de mortiers de Tranchées.

La Troisième Brigade d'Infanterie est sous le commandement du général de brigade G. X. Tuxford. Elle comprend :

13e Bataillon, Régiment de Québec.

14e Bataillon, Régiment de Québec.

15e Bataillon, 1er Régiment d'Ontario-Centre.

16e Bataillon, Régiment du Manitoba.

3e Batterie canadienne de mortiers de Tranchées.

L'Artillerie divisionnaire, formée de la 1re et de la 2e brigades d'Artillerie, X1C et Y1C Batteries moyennes de mortiers de Tranchées, V1C Grosse Batterie de mortiers de Tranchées et la Section divisionnaire de Munitions.

Bataillon N° 1, Corps Canadien des Mitrailleuses.

La Brigade du Génie des Quartiers généraux formée des 1er, 2e, 3e Bataillons du Génie et de la 1re unité d'Equipage de Ponts. Associée à cette unité se trouve la 1re compagnie divisionnaire des Travaux.

Le Convoi divisionnaire des Quartiers généraux, comprenant les compagnies Nos 1, 2, 3 et 4.

Les Services de Santé comprenant les Ambulances de campagne Nos 1, 2 et 3, et la Section canadienne du Service Sanitaire N° 1. Ils comprennent aussi la Section mobile des Vétérinaires canadiens, N° 1.

Les Signaux divisionnaires des Quartiers généraux. Il y a quatre sections dont la section N° 1 se trouve attachée aux Quartiers généraux divisionnaires, la section N° 2 aux Quartiers généraux de la 1re Brigade d'Infanterie, la section N° 3, aux Quartiers généraux de la 2e Brigade, et la section N° 4 aux Quartiers généraux de la 3e Brigade.

LA DEUXIÈME DIVISION.

La Deuxième Division est sous le commandement du major général sir H. E. Burstall. Elle comprend :

La 4e Brigade d'Infanterie est sous le commandement du général de brigade G. E. McCuaig. Elle comprend :

18e Bataillon, Régiment d'Ontario-Ouest.

19e Bataillon, 1er Régiment d'Ontario-Centre.

20e Bataillon, 1er Régiment d'Ontario-Centre.

21e Bataillon, Régiment d'Ontario-Est.

4e Batterie canadienne de mortiers de Tranchées.

La Cinquième Brigade d'Infanterie est sous le commandement du général de brigade T. C. Tremblay. Elle comprend :

22e Bataillon, Régiment de Québec.

24e Bataillon, Régiment de Québec.

25e Bataillon, Régiment de la Nouvelle-Ecosse.

26e Bataillon, Régiment du Nouveau-Brunswick.

La Sixième Brigade d'Infanterie est sous le commandement d'un commandant temporaire. Elle comprend :

27e Bataillon, Régiment du Manitoba.

28e Bataillon, Régiment de la Saskatchewan.

29e Bataillon, Régiment de la Colombie-Britannique.

31e Bataillon, Régiment de l'Alberta.

6e Batterie canadienne de mortiers de Tranchées.

L'Artillerie divisionnaire comprend la 1re et la 2e brigades d'Artillerie, X2C et Y2C Batteries Moyennes de Mortiers de Tranchées, V2C Grosse Batterie de Mortiers de Tranchées, et la Section divisionnaire de Munitions.

Le Bataillon N° 2, Corps Canadien des Mitrailleuses.

La Brigade du Génie des Quartiers généraux comprenant les 4e, 5e et 6e bataillons du Génie, et la 2e unité d'Equipage de Ponts Associée à cette unité se trouve la 2e compagnie divisionnaire des Travaux.

Le Convoi divisionnaire des Quartiers généraux, comprenant les Compagnies Nos 5, 6, 7 et 8.

Les Services de Santé comprenant les Ambulances de Campagne Nos 4, 5 et 6 et la Section Canadienne du Service Sanitaire N° 2. Ils comprennent aussi la Section Mobile des Vétérinaires Canadiens N° 2.

Les Signaux Divisionnaires des Quartiers généraux, les quatre sections réparties dans les Quartiers généraux et les trois Brigades d'Infanterie.

LA TROISIÈME DIVISION.

La Troisième Division est sous le commandement du major général F. O. W. Loomis. Elle comprend :

La Septième Brigade d'Infanterie est sous le commandement du général de brigade F. S. Meighen. Elle comprend :

Le Régiment Royal-Canadien (Régiment de la Nouvelle-Ecosse).

L'Infanterie Légère Canadienne Princesse Patricia (Régiment d'Ontario-Est).

47e Bataillon, Régiment de Québec.

49e Bataillon, Régiment de l'Alberta.

La 7e Batterie canadienne de mortiers de Tranchées.

La Huitième Brigade d'Infanterie est sous le commandement du général de brigade D. C. Draper. Elle comprend :

1er Carabiniers Montés Canadiens Régiment de la Saskatchewan.

2e Carabiniers Montés Canadiens, 1er Régiment d'Ontario-Centre.

4e Carabiniers Montés Canadiens, 1er Régiment d'Ontario-Centre.

5e Carabiniers Montés Canadiens, Régiment de Québec.

La 8e Batterie canadienne de mortiers de Tranchées.

La Neuvième Brigade d'Infanterie est sous le commandement du général de brigade D. M. Ormond. Elle comprend :

43e Bataillon, Régiment du Manitoba.

57e Bataillon, Régiment du Manitoba.

58e Bataillon, 2e Régiment d'Ontario-Centre.

168e Bataillon, 2e Régiment d'Ontario-Centre.

La 9e Batterie canadienne de mortiers de Tranchées.

L'Artillerie divisionnaire comprenant la 9e et la 10e brigades d'Artillerie, X3C et Y3C Batteries Moyennes de Mortiers de Tranchées, V3C Grosse Batterie de Mortiers de Tranchées, et la Section divisionnaire de Munitions.

Le Bataillon N° 3, Corps Canadien des Mitrailleuses.

La Brigade du Génie des Quartiers généraux comprenant les 7e, 8e et 9e Bataillons du Génie, et la 3e unité d'Equipage de Ponts. Associée à cette unité se trouve la 3e Compagnie divisionnaire des Travaux.

Le Convoi divisionnaire des Quartiers généraux, comprenant les compagnies Nos 9, 10, 11 et 12.

Les Services de Santé comprenant les Ambulances de Campagne Nos 8, 9 et 10 et la Section Canadienne du Service Sanitaire N° 3. Ils comprennent aussi la Section Mobile des Vétérinaires Canadiens N° 3.

Les Signaux Divisionnaires des Quartiers généraux, les quatre sections réparties dans les Quartiers généraux et les trois Brigades d'Infanterie.

LA QUATRIÈME DIVISION.

La Quatrième Division est sous le commandement du major général sir David Watson. Elle comprend :

La Dixième Brigade d'Infanterie est sous le commandement du général de brigade R. T. F. Hayter. Elle comprend :

44e Bataillon, Régiment du Manitoba.

46e Bataillon, Régiment de la Saskatchewan.

47e Bataillon, Régiment d'Ontario-Ouest.

50e Bataillon, Régiment de l'Alberta.

10e Batterie canadienne de mortiers de Tranchées.

La Onzième Brigade d'Infanterie est sous le commandement d'un commandant temporaire. Elle comprend :

54e Bataillon, 2e Régiment d'Ontario-Centre.

75e Bataillon, 1er Régiment d'Ontario-Centre.

87e Bataillon, Régiment de Québec.

102e Bataillon, 2e Régiment d'Ontario-Centre.

11e Batterie canadienne de mortiers de Tranchées.

La Douzième Brigade d'Infanterie est sous le commandement du général de brigade J. H. MacBrien. Elle comprend :

38e Bataillon, Régiment d'Ontario-Est.

72e Bataillon, Régiment de la Colombie-Britannique.

85e Bataillon, Régiment de la Nouvelle-Ecosse.

78e Bataillon, Régiment du Manitoba.

12e Batterie canadienne de mortiers de Tranchées.

L'Artillerie divisionnaire comprenant la 3e et la 4e Brigades d'Artillerie, Y4C et Y4C Batteries Moyennes de Mortiers de Tranchées, V4C Grosse Batterie de Mortiers de Tranchées et la Section Divisionnaire de Munitions.

Le Bataillon N° 4, Corps Canadien des Mitrailleuses.

La Brigade du Génie des Quartiers généraux comprenant les 10e, 11e et 12e Bataillons du Génie, et la 4e Unité d'Equipage de pont. Associée à cette Unité se trouve la 4e Compagnie Divisionnaire des Travaux.

Le Convoi Divisionnaire des Quartiers généraux, comprenant les compagnies numéros 13, 14, 15 et 16.

Les Services de Santé, comprenant les Ambulances de Campagne numéros 11, 12 et 13, et la Section Canadienne du Service Sanitaire N° 4. Ils comprennent aussi la Section Mobile des Vétérinaires Canadiens N° 4.

Les Signaux Divisionnaires des Quartiers généraux, les quatre sections réparties dans les Quartiers généraux Divisionnaires et les Quatre Brigades d'Infanterie.

La liste ci-dessus comprend tous les corps appartenant aux Quatre Divisions. Chaque division est composée de 19,000 à 20,000 hommes, répartis parmi les différentes unités énumérées plus haut ; les quatre Divisions comprennent donc près de 80,000 hommes. Nous devons maintenant énumérer les Troupes Montées du Corps d'Armée.

LES TROUPES MONTÉES DU CORPS D'ARMÉE.

Il y a un certain nombre de troupes montées comprenant la Cavalerie Légère Canadienne et le Bataillon des Vélocipédistes Militaires du Corps Canadien.

Le Corps d'Artillerie comprend :

La 1re Brigade, Artillerie de Place Canadienne, comprenant les 1re, 3e, 7e et 9e Batteries de siège Canadiennes.

La 2e Brigade, Artillerie de place Canadienne, comprenant les 1re et 2e Batteries de grosse artillerie Canadiennes, et les 2e, 4e, 5e et 6e Batteries de siège Canadiennes.

La 3e Brigade, Artillerie de place Canadienne, comprenant les 8e, 10e, 11e et 12e Batteries de siège Canadiennes.

E Batterie Canadienne de Tir contre les Avions comprenant les sections 1, 2, 3, 4 et 5.

La 8e Brigade d'Armée, Artillerie Montée Canadienne.

Cinquième Artillerie divisionnaire, 13e et 14e Brigades.

X5C et Y5C Batteries d'artillerie moyenne de mortiers de Tranchées et Y5C Batterie de Grosse Artillerie de mortiers de Tranchées.

La 5e section de Munitions d'Artillerie Divisionnaire Canadienne.

La 1re et la 2e Brigades Canadiennes de Mitrailleuses sur Voitures Automobiles.

LES CORPS DU GÉNIE.

Le Corps du Génie comprend l'Unité du Génie Canadien d'Equipage de Ponts, les 1re, 2e, 3e, 4e et 5e compagnies des Troupes Montées de l'Armée, les 1re et 2e Compagnies de Chemins de convois. La Compagnie des soldats canadiens préposés au fonctionnement des projecteurs électriques contre les avions, et la Section d'Arpentage du Corps Canadien.

SERVICES DE SANTÉ DU CORPS D'ARMÉE.

Les Services de Santé comprennent la 14e Ambulance de Campagne Canadienne et la 5me Section du Service Sanitaire Canadien. Ils comprennent aussi le Laboratoire du Corps Dentaire Canadien et la Station d'Evacuation du Corps des Vétérinaires, Canadiens.

Le Service des Signaleurs du Corps d'Armée comprend :

La Compagnie des Signaleurs du Corps Canadien.

Les Sections Canadiennes Nos 1 et 2 de la Ligne de Secours par voiture automobile.

Les Sections des Câbles, G.C., F.C., G.C., et Q.G.C.

Les 1re, 2e et 3e sous-sections de la Brigade des Signaleurs.

La 8e sous-section de la Brigade de l'Armée.

Le 5e détachement de Brigade A.D.C.

AUTRES SERVICES DU CORPS D'ARMÉE.

Intendance militaire de l'Armée Canadienne :

Colonne de service automobile des Quartiers Généraux.

Compagnie de Service Automobile des Troupes Montées du Corps d'Armée. Les 1re, 2e, 3e et 4e Compagnies du Service automobile.

5e détachement du Service Automobile de l'Artillerie Divisionnaire Canadienne.

Section des Parcs, 8e Brigade d'Artillerie, A.C.C.

Compagnie Canadienne de service automobile des mitrailleuses automatiques.

Compagnie du service automobile du Génie Canadien.

5e Détachement de Convoi Divisionnaire Canadien.

Les Services de l'Artillerie comprennent :

Arsenal mobile de l'artillerie canadienne No 26.

Arsenal mobile de l'artillerie canadienne (légère) N° 8.

Arsenal mobile de l'artillerie canadienne (moyenne) N° 8.

Se trouvent aussi administrés directement par les Quartiers Généraux du Corps, le Camp de Renfort du Corps Canadien.

Sous le titre " Divers ", on trouve : Ecole d'Infanterie du Corps Canadien. Ecole de Mitrailleuses du Corps Canadien.

Ecole de tir avec la carabine Lewis du Corps Canadien.

Ecole des Signaux du Corps Canadien. Ecole des Services des gaz du Corps Canadien.

Instructeurs du Corps Canadien. Personnel des Gymnases du Corps Canadien.

Liste des Archives Canadiennes. Services du " Y.M.C.A. " Canadien. Police Militaire du Corps Canadien.

Attachés aux Quartiers Généraux du Corps d'Armée se trouve un Directeur-Adjoint des Services Postaux avec les 1er et 2e Bureaux de Postes des Gares d'Etapes de l'Armée Canadienne.

Sous le titre Services des Travaux, se trouvent attachés aux Quartiers Généraux du Corps :

Le Groupe de Travail des Quartiers Généraux Canadiens.

Les 1re, 2e, 3e et 4e Compagnies de Travail.

Effectif des Officiers du Service de Pontage.

5e, 6e, 7e, 8e et 9e Compagnies Canadiennes des travaux en campagne.

La liste ci-dessus comprend toutes les troupes montées du Corps d'Armée.

LA BRIGADE DE LA CAVALERIE CANADIENNE.

L'autre unité de combat maintenue par le Canada en France est la Brigade de la Cavalerie Canadienne. Elle fait partie de la Troisième Division de la Cavalerie. La Troisième Division de la Cavalerie fait partie de la Troisième Armée qui se trouve sous le commandement du Général Sir Julian Byng. La Brigade de la Cavalerie Canadienne est commandée par le général R. W. Paterson et comprend :

Quartiers Généraux, Brigade de la Cavalerie.

Le " Royal Canadian Dragoons ".

" Lord Strathcona's Horse ".

Le " Fort Garry Horse ".

Escadron des Mitrailleuses de la Brigade de la Cavalerie.

L'Artillerie Montée Royale Canadienne.

Troupes montées des Signaleurs.

Ambulance de campagne canadienne No 7.

Section Mobile des Vétérinaires " A ".

TROUPES MONTÉES DES LIGNES DE LIAISON.

Le Corps d'Armée Canadien et la Brigade de Cavalerie Canadienne sont les deux unités de combat. Outre cela, il y a plusieurs lignes de liaison et plusieurs unités d'administration en France, et attachées aux autres armées ou aux Quartiers Généraux.

CANADIENS AVEC LA PREMIÈRE ARMÉE.

Attachés à la Première Armée du Général Horne, indépendamment du Corps d'Armée Canadien, se trouvent :

[Suite à la page 3.]

COMPOSITION DE L'ARMÉE CANADIENNE EN CAMPAGNE.

[Suite de la page 2.]

Les unités du Service de Santé du Corps d'Armée Canadien, comme suit: Stations de compensation des pertes canadiennes numéros 1 et 4. Section canadienne du Service Sanitaire N° 1. Unité de l'Intendance militaire de l'Armée Canadienne, comme suit: 2e Détachement Canadien d'approvisionnement des Gares d'Etapes. Les Troupes montées du service des chemins de fer Canadien, comme suit: 3e et 11e Bataillons.

CANADIENS AVEC LA DEUXIÈME ARMÉE.

Attachés à la Deuxième Armée du Général Plumer, se trouvent: Les unités du Service de Santé du Corps d'Armée Canadien, comme suit: Station de compensation des pertes canadiennes, N° 2. Dépôt d'approvisionnements de la ligne de front du Service de Santé N° 2. Les troupes montées du Service des Chemins de fer Canadien, comme suit: Les 8e et 10e bataillons. Les unités de l'Intendance Militaire du Corps d'Armée Canadien, comme suit: 1re et 2e compagnies auxiliaires de Convois de Cavalerie. 1re Boucherie de campagne. 11e et 12e Dépôt d'approvisionnement. 1er détachement canadien d'Approvisionnement de Gare d'Etapes. Sous le titre "Divers" la Deuxième Armée comprend: 3e Compagnie de Construction de souterrains.

CANADIENS AVEC LA TROISIÈME ARMÉE.

Attachés à la Troisième Armée du Général Bying, indépendamment de la brigade de la cavalerie canadienne, se trouvent: L'unité du Service de Santé du Corps d'Armée Canadien: La Station de compensation des Pertes Canadiennes N° 3. L'Unité de l'Intendance Militaire du Corps d'Armée Canadien: Détachement N° 3 du Service Canadien d'Approvisionnement des Gares d'Etapes. Les troupes montées du Service des Chemins de fer Canadien: Les 4e, 9e et 12e Bataillons. Le Corps Canadien du Service de Construction des Chemins de fer outre-mer.

CANADIENS AVEC LA QUATRIÈME ARMÉE.

Attachés à la Quatrième Armée du Général Rawlinson, se trouvent: Le Service de Santé du Corps d'Armée Canadien: Laboratoire Mobile Canadien N° 5. Troupes Montées du Service de chemins de fer: 1er, 2e, 6e et 13e bataillons. 13e Compagnie Légère du Service d'Exploitation des chemins de fer. 58e Compagnie du Service d'Exploitation sur les Voies Larges.

CANADIENS AVEC LA CINQUIÈME ARMÉE.

Attachés à la Cinquième Armée du Général Birdwood, se trouve: Le 58e bataillon des troupes montées du Service Canadien des Chemins de fer. Outre l'énumération qui précède, il y a différentes formations qui se trouvent reliées aux Quartiers Généraux. La Section Canadienne, G.C.G., et la Section Canadienne du G.Q.G., Troisième Echelon, ont déjà été mentionnées. De plus, les services suivants comprennent les unités canadiennes:

CANADIENS SOUS LE COMMANDEMENT DES QUARTIERS GÉNÉRAUX.

Le Directeur des Approvisionnements, G.C.G., a sous son commandement plusieurs divisions dans lesquelles des Unités Canadiennes font du service. Ce sont: Le Directeur adjoint des Approvisionnements, à Boulogne. Sont soumis à son commandement: Sous le commandement du Bureau en Chef du Dépôt à Etapes:

Les Unités Canadiennes d'Approvisionnements Nos 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. Sous le commandement de l'Officier commandant le Dépôt à Boulogne: Les Boulangeries de Campagne Canadiennes Nos 1, 2, 3 et 4. Les Boucheries de Campagne Canadiennes Nos 2 et 3. Le Directeur adjoint des Approvisionnements à Calais. Sont soumis à son commandement: Les Dépôts d'Approvisionnements Canadiens Nos 1, 13, 14 et 15. L'Officier commandant le Dépôt d'Approvisionnement de Base, à Dieppe. Est soumis à son commandement: Le Dépôt d'Approvisionnement Canadien N° 4.

LIGNES DE LIAISON DES SERVICES DE SANTÉ.

Les Quartiers généraux, Ligne de Liaison, soumis aussi au commandement des G.C.G., comprend un grand nombre d'unités canadiennes. Ce sont les suivantes: Le Directeur des Services de Santé, Lignes de Liaison, comprend les services suivants: Sous le commandement de l'assistant-directeur des Services de Santé, à Etapes: Hôpital Général Canadien N° 7. Hôpital Stationnaire Canadien N° 9. A Charmes se trouve: L'Hôpital Stationnaire Canadien N° 8. Sous le commandement de l'assistant-directeur des Services de Santé, à Calais: L'Hôpital Stationnaire Canadien N° 10. Sous le commandement du Directeur adjoint des Services de Santé, à Trouville: L'Hôpital Général Canadien N° 1. Sous le commandement du Directeur adjoint des Services de Santé, à Rouen: Les Hôpitaux Stationnaires Canadiens Nos 3 et 7. Sous le commandement du Directeur adjoint des Services de Santé, à Boulogne: L'Hôpital Général Canadien N° 3. L'Hôpital Stationnaire Canadien N° 2. Sous le commandement de l'Officier Supérieur des Services de Santé, à Le-Treport: L'Hôpital Général Canadien N° 2. Sous le commandement de l'Officier Supérieur des Services de Santé, à Paris: Les Hôpitaux Généraux Canadiens Nos 6 et 8.

SERVICES DIVERS.

Les autres services des Lignes de Liaison sont: Sous le commandement de l'Officier commandant les Renforts, à Etapes, se trouvent: Le Dépôt Général de Base Canadien. Le Dépôt de Base de l'Infanterie Canadienne. Le Dépôt de Base Canadien des Mitrailleuses. Le Service du Travail Canadien. Sous le commandement du Commandant de la Base, à Paris: Centre de Rapport Canadien. La Caisse de Commandement, avec des succursales à Paris, à Rouen et à Boulogne. Les Approvisionnements du Service Dentaire Canadien. Se trouve aussi attaché aux C.Q.G. l'assistant directeur des Services des Postes. Sous son commandement se trouvent: Les 1er et 2e Bureaux de postes auxiliaires de campagne Canadiens. Le Bureau de poste de Base Canadien. Sous le commandement du Directeur des Services Vétérinaires, C.Q.G., se trouve: L'Hôpital Vétérinaire Canadien N° 1. Le Directeur général du Service de Transport, C.Q.G., a sous son commandement: Le Corps des Quartiers généraux, les Troupes Montées du Service des Chemins de fer. Sous son commandement se trouvent: Ligne de Liaison, à Abbeville: 7e Bataillon, Troupes Montées du Service des Chemins de fer. Lignes de Liaison, à Audricq: 69e Compagnie Canadienne du Service des Fourgons de construction.

BONIS DE GUERRE POUR CERTAINS EMPLOYÉS DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Le comité du Conseil privé a pris en considération un rapport, en date du 16 novembre 1918, que lui a soumis le ministre des Travaux publics, recommandant, en vertu de l'arrêté ministériel n° 2752 du 7 novembre 1918, ce qui suit: Que, conformément aux principes établis par les arrêtés ministériels

2051, 2047 et 2188, des bonis de guerre soient payés à chacune des personnes comprises dans les groupes ci-dessous mentionnés du Service extérieur du ministère des Travaux publics, toutes celles qui sont mentionnées étant dans le service du ministère depuis le 1er avril 1918:

EMPLOYÉS OCCUPÉS AU MINISTÈRE OU À LA RÉPARATION DES ÉDIFICES PUBLICS EN DEHORS DE LA VILLE D'OTTAWA.

	Nombre d'employés.	Arrêté du 19-8-18 n° 2051	Arrêté du 12-9-18	Total.
		\$	\$	\$
Ceux recevant un salaire ne dépassant pas \$1,200—				
(a) Gardiens, préposés au chauffage ou aux ascenseurs, artisans, nettoyeurs, (travaillant plein temps, etc.)—				
Est du Saut Ste-Marie.....	542	150	100	13,550
Ouest du Saut Ste-Marie.....	189	150	50	37,800
(b) Architectes résidents, commis de travaux et assistants—				
Est du Saut Ste-Marie.....	6	150	100	1,500
Ouest du Saut Ste-Marie.....	9	150	50	1,800
Ceux recevant un salaire de plus de \$1,200, mais pas plus de \$1,550—				
(a) Gardiens, etc.—				
Est du Saut Ste-Marie.....	2	100	100	400
Ouest du Saut Ste-Marie.....	5	100	50	750
(b) Architectes résidents, etc.—				
Est du Saut Ste-Marie.....	4	100	100	800
Ouest du Saut Ste-Marie.....	1	100	50	150
Ceux recevant un salaire de plus de \$1,550, mais pas plus de \$1,800—				
(a) Gardiens, etc.—				
Est du Saut Ste-Marie.....	2	0	100	200
Ouest du Saut Ste-Marie.....	0	0	0	0
(b) Architectes résidents, etc.—				
Est du Saut Ste-Marie.....	2	0	100	200
Ouest du Saut Ste-Marie.....	2	0	50	100
				179,000

85e Compagnie Canadienne des Ingénieurs.

LE CORPS FORESTIER CANADIEN.

Aussi attachés aux C.Q.G. se trouvent les Quartiers Généraux, Corps Forestier Canadien. Ce corps est réparti en groupes: Groupe central: Quartiers Généraux du District No 1, Alençon: Arsenal du District No 1. Compagnies Nos 20, 30, 33, 41, 42, 43, 44 et 54. Quartiers Généraux du District No 2, Conches: Arsenal du District No 2. Compagnies Nos 14, 19, 23, 24, 32 et 34. Groupe Jura: Quartiers Généraux du District No 5, Andelot-en-Montagne: Arsenal du District No 5. Compagnies Nos 21, 22, 36, 39, 40, 47, 50, 52, 57, 58 et 70. Compagnie Canadienne de Construction No 2. Hôpital du Service Forestier. Quartiers Généraux du District No 6, Gerardmer: Compagnies Nos 28, 51, 56, 69 et 77. Hôpital de Détention. Groupe Bordeaux: Quartiers Généraux du District No 4, Dax-Landes: Compagnies Nos 27, 55, 58, 79 et 80. Quartiers Généraux du District No 12, Facture: Arsenal du District No 12. Compagnies Nos 15, 45, 46, 48, 49, 53, 59, 60, 71, 72, 73 et 74. Hôpital de Détention. Groupe de la Marne: Quartiers Généraux du District No 10, Eclaron: Compagnies Nos 31, 33 et 76. Quartiers Généraux du District No 11, Châtenois:

Le fil et la ficelle peuvent être importés de la Grande-Bretagne.

Le Bureau du commerce en temps de guerre annonce qu'à l'avenir les permis d'importer de la Grande-Bretagne au Canada le fil de chanvre et de lin et la ficelle seront accordés sans égard pour l'usage que l'on voudra en faire, mais que l'on maintiendra pour les quantités les restrictions imposées aux exportateurs par la loi de 1916.

Compagnies Nos 9, 10, 11, 12, 13 et 75. Outre ces groupes se trouvent: Les Quartiers Généraux du District No 9, Mautort: Arsenal du District No 9. Compagnies Nos 1, 2, 25, 26, 29, 35 et 37. Appartiennent aussi au Corps du Service Forestier Canadien: Le corps des Directeurs des Opérations du Service Forestier, pour l'équipement, l'approvisionnement, la vérification des comptes et le service de transport. Détachement de Paris: Entrepôt de marchandises pour les Services Techniques, Havre. L'énumération précédente comprend les Unités Canadiennes faisant du service en France et en Belgique au 30 septembre, 1918.

ON LÈVE LES RESTRICTIONS ÉTABLIES POUR L'ACIER

Le Bureau du commerce de guerre annule le règlement affectant l'acier de construction et les plaques. ---On permet également l'importation de certains articles.

Le Bureau du commerce en temps de guerre annonce la cancellation de la résolution adoptée à son assemblée du 9 octobre, prohibant l'emploi de l'acier de construction, les armatures d'acier, des plaques, des barres ou toute autre forme d'acier, dont la valeur excède \$2,000, dans la construction des édifices ou structures de toute sorte.

Par conséquent, ce n'est plus nécessaire pour les manufacturiers, d'obtenir du Bureau du commerce de guerre un permis d'employer l'acier dans la construction des édifices.

Le Bureau annonce qu'il recevra maintenant les demandes de permis pour l'importation jusqu'ici restreinte des articles suivants:

Automobiles d'une valeur de plus de \$1,200, cadres, bateaux de plaisance, collections de monnaies et de timbres, pièces pyrotechniques, parfums, articles fabriqués d'or et d'argent, marbre poli, œuvres d'art, lampes électriques.

UNE AUGMENTATION DANS LA RÉCOLTE DE PATATES AU CANADA.

Le département du recensement vient de publier un état comparatif, en rendement et en valeur, des récoltes de patates, de racines et de fourrage au Canada pour les années 1917 et 1918. Les chiffres donnés couvrent les récoltes dans tout le Canada et par provinces. Ils accusent une augmentation considérable de 1918 sur 1917. Voici les chiffres pour tout le Canada:

ENCÈMENCEMENT, RENDEMENT ET VALEUR DE LA RÉCOLTE DE PATATES, DE RACINES ET DE FOURRAGE POUR 1917 ET 1918.

Récoltes sur le champ.	Étendue.	Rendement per acre.	Rendement total.	Prix moyen par boisseau.	Valeur totale.
	Acres.	Boisseaux.	Boisseaux.	\$ c.	\$
Patates, 1917.....	656,958	121.50	79,892,000	1 01	80,804,400
" 1918.....	735,192	143.50	105,579,700	0 98	103,636,100
Navets, etc., 1917.....	218,233	290.75	63,451,000	0 46	29,253,000
" 1918.....	343,037	352.00	120,767,900	0 43	51,633,600
Foin et trèfle, 1917.....	8,225,034	1.75	13,684,700	10 33	141,376,700
" 1918.....	10,544,625	1.50	14,595,500	16 25	238,042,800
Blé-d'Inde, fourrage, 1917.....	366,518	7.25	2,690,370	5 14	13,834,900
" 1918.....	502,069	8.25	4,203,150	6 20	26,053,125
Alfalfa, 1917.....	109,825	2.50	262,400	11 59	3,041,300
" 1918.....	196,428	2.25	443,600	17 75	7,998,800

D'après des chiffres révisés, en possession du Bureau du contrôleur des vivres, l'excédent exportable de pommes de terre de six des provinces canadiennes se chiffre par 23,438,000 boisseaux (bushels). L'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario n'ont pas d'excédent; elles n'ont produit que pour leur consommation respective. Par contre, les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba présentent un surplus de 24,500,000 boisseaux de pommes de terre. Les 3,933,000 autres boisseaux viennent de l'île du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Britannique. La superficie ensemencée en pommes de terre, en 1918, dans la province de Québec, s'établit à 264,871 acres, comparative-ment à 226,917 acres en 1917. Le rendement proportionnel est de 147 boisseaux par acre, pour 1918, contrastant avec 80 pour l'année précédente. La récolte totale dans Québec s'élève, estime-t-on, à 28,227,900 boisseaux, pour 1918, contre 15,759,000 boisseaux l'année avant. On évalue à \$14,860,000 la valeur de la récolte de pommes de terre dans Québec, cette année, par comparaison avec \$9,298,000 en 1917.

LA PRODUCTION D'ÉPINETTE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE ÉGALE TOUTE CELLE DU LITTORAL DU PACIFIQUE.

La production d'épinette pour aéroplane en Colombie-Britannique pendant le mois d'octobre a atteint le total de 5,200,000 pieds, rapporte le commissaire d'immigration et de colonisation. On dit que cette quantité est à peu près égale à la production de tous les camps américains du littoral du Pacifique.

La reconstruction en France.

La France a décidé d'affecter \$680,000,000 pour le travail de reconstruction, dont \$360,000,000 pour les chemins de fer, \$200,000,000 pour les ports, les ponts et les routes, \$100,000,000 pour les travaux publics dans les communes et les départements; \$20,000,000 seront consacrées à la période de chômage pour les échanges de travail.

DEMANDES DE SOUMISSIONS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les firmes désirant soumissionner pour une catégorie quelconque de fournitures doivent s'adresser à la Commission des achats de guerre, immeuble Booth, Ottawa, en donnant des détails sur la nature du commerce qu'elles font et une liste des marchandises qu'elles désirent offrir.

Des soumissions ont été demandées par les divers ministères du gouvernement fédéral, comme suit:

Article.	Lieu de livraison.	Date de livraison.
COMMISSION DES SOLDATS INVALIDES		
Accessoires d'électricité.....	Winnipeg.....	29 novembre
Appareils de soudage.....	Toronto.....	29 "
Installation frigorifique.....	Ninette.....	29 "
Plaque d'acier.....	Toronto.....	29 "
Pompes à moteur pour puits profonds.....	Tranquille.....	2 décembre
Appareils à stériliser les plats.....	Frank.....	2 "
Renaissance de laine.....	Guelph.....	2 "
Pompes à vapeur.....	Tranquille.....	4 "
Appareils à stériliser les vases de nuit.....	Fort-Qu'Appelle.....	6 "
Peau de bœuf tannée au chrome.....	Toronto.....	6 "
Tissu à fenêtre.....	Kentville.....	5 "
Brique rouge cuite.....	Guelph.....	6 "
Brique réfractaire.....	Guelph.....	5 "
Scies et rabots.....	Fredericton.....	6 "
PAPETERIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL		
Papier manille.....	Ottawa.....	5 décembre
Corbeilles de carton.....	".....	9 "
Casiers à bons de poste.....	".....	5 "
Enveloppes de manille, n° 7.....	".....	9 "
Enveloppes de manille, n° 0, spécial.....	".....	9 "
Enveloppes de manille, n° 12.....	".....	9 "
Enveloppes de manille, n° OE.....	".....	9 "
Papier à couverture, couleur saumon.....	".....	2 "
Enveloppes Kraft de papier fort.....	".....	9 "
Enveloppes Kraft, n° 12.....	".....	9 "
Enveloppes Kraft, n° 11.....	".....	9 "
Papier manille pour enveloppes.....	".....	9 "
MINISTÈRE DE LA MARINE		
Allumettes.....	Dartmouth.....	9 décembre
Avoine.....	Sorel.....	5 "
Filières.....	".....	5 "
Étain en lingots.....	Prescott.....	9 "
Scies à découper.....	Sorel.....	9 "
Rivets d'acier à têtes coniques.....	".....	9 "
Blanc de plomb, peintures, etc.....	".....	9 "
MINISTÈRE DE LA JUSTICE (PÉNITENCIER)		
Bois de service.....	St-Vincent-de-Paul.....	4 décembre
Cuir couleur feu, veau de Californie.....	Kingston.....	4 "
Cuir ciré à empeigne.....	".....	9 "
MINISTÈRE DE LA JUSTICE (INTERNEMENT)		
Huile de pétrole.....	Kapuskasung.....	2 décembre
MINISTÈRE DES POSTES		
Timbres de caoutchouc d'une seule pièce.....	Ottawa.....	28 novembre
Bottes de caoutchouc.....	".....	27 "
MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE		
Bottes.....	Ottawa.....	6 "
Couvre-moteurs et enveloppes de radiateurs.....	".....	6 "
Pain, poisson, fourrage et paille.....	Québec.....	30 "
Épiceries spéciales et fruits.....	".....	30 "
Pain et poisson.....	New-Castle.....	30 "
Sucre.....	D.M. N° 5.....	3 décembre
Veau, mouton et porc.....	Deseronto.....	30 novembre
Blanchissage.....	Brockville.....	30 "
Charbon.....	Moosejaw.....	30 "
Fils électriques.....	Ottawa.....	2 décembre
Vrilles.....	".....	4 "
Instruments de chirurgie.....	".....	9 "
Moutarde en feuilles.....	".....	4 "
Instruments de chirurgie.....	".....	3 "
Raquettes de travailleurs forestiers.....	".....	5 "
Instruments de chirurgie.....	D.M. N° 2.....	5 "
Poisson.....	N° 6.....	5 "
Blocs-notes.....	New-Castle.....	8 "
Liqueurs.....	Ottawa.....	2 "
Instruments de chirurgie.....	".....	2 "
Instruments de chirurgie.....	D.M. N° 1.....	9 "
Instruments de chirurgie.....	N° 7.....	3 "
Manches d'alène.....	N° 6.....	5 "
Blocs-notes.....	Ottawa.....	26 novembre
Accessoires de rayons-X.....	D.M. N° 11.....	28 "
Marteaux de cordonniers.....	N° 11.....	2 décembre
Crème à la glace.....	Ottawa.....	9 novembre
Lait, crème, etc.....	Montréal.....	29 "
Poisson.....	London.....	29 "
Pourrage et paille.....	".....	29 "
Pain.....	Montréal.....	29 "
Viandes spéciales.....	London.....	29 "
Pain.....	".....	29 "
Poisson.....	Montréal.....	29 "
Fruits et légumes frais.....	".....	29 "
Savon liquide.....	Halifax.....	2 "
Instruments de chirurgie.....	Ottawa.....	5 "
Accessoires de chirurgie.....	".....	12 "
Articles en caoutchouc.....	Toronto.....	9 "
Lait à base de malt.....	Ottawa.....	9 "
Pain.....	Toronto.....	30 novembre
	Hamilton.....	30 "

LES MILITAIRES ET L'ÉPIDÉMIE D'INFLUENZA

Les services médicaux de la milice se sont surpassés dans leurs hôpitaux sans compter les services rendus aux civils.

LETTRÉS DE REMERCIEMENTS.

Le département de la Milice autorise la publication de la note suivante:

Maintenant que l'épidémie de l'influenza tire à sa fin et que les citoyens du Canada peuvent regarder comme une chose du passé les ravages qu'elle a faits parmi eux et ceux dont elle les a menacés, on commence à reconnaître, en face de preuves apportées chaque jour, les efforts qui ont été faits par les services militaires de la milice non seulement pour mettre les hôpitaux militaires en état de faire face à l'augmentation des cas qui leur ont été imposés par la maladie soudaine des centaines de soldats atteints par l'épidémie, mais encore pour coopérer, dans la mesure du possible, avec les autorités civiles, pour enrayer la maladie qui atteignait une forte partie de la population.

Le 31 octobre, le surintendant de la Grosse-Ile, P.Q., se voyant incapable, sans assistance, de faire face à l'épidémie, demanda de l'aide au département de la Milice à 6.45 heures du soir. A 11.30 le même soir six infirmières et douze aides médicaux avaient quitté Montréal en route pour la Grosse-Ile.

Le 4 novembre, le lieutenant gouverneur de la province de Québec communiqua l'information que la population civile établie entre la Baie St-Paul et la Malbaie était sans secours médicaux et dans la détresse. Moins de deux heures après la réception de cette demande, des officiers médicaux du département de la Milice se portaient au secours de cette population affligée.

Dans la ville de Montréal, un hôpital militaire provisoire fut ouvert par les autorités militaires dans la salle des gardes afin de combattre l'épidémie. On a vu là, un moment, jusqu'à soixante civils suivant le traitement des médecins militaires, à la demande des autorités de la ville de Montréal.

Le censeur des câblogrammes, à Bamfield, Colombie-Britannique, constatant que son personnel et celui du câble étaient tous deux désorganisés par l'épidémie, adressa au département une demande pressante de secours. Les autorités militaires mirent immédiatement des médecins et des infirmières à sa disposition.

Le président d'un camp forestier considérable ayant annoncé qu'une centaine de bûcherons dans ses chantiers avaient été frappés par la maladie et que le médecin attaché à l'établissement était lui-même trop malade pour prendre soin des hommes, un médecin militaire du département de la Milice, dans les deux heures qui suivirent cet avis, était en route pour le camp en question.

"MÉNAGEZ LE CHARBON" NOUS REDIT LE CONTRÔLEUR

"Ménageons le charbon", tel est le mot d'ordre de tout ménage canadien, et il faut continuer à s'y conformer. La situation de l'antracite ne semble pas avoir été améliorée d'aucune façon par la récente cessation des hostilités en Europe. Telle est, en somme, le rapport publié par M. C. A. Magrath, le contrôleur du combustible, après sa visite à New-York et Washington dans le but d'étudier la situation du charbon aux meilleures sources. Il n'y a aucune possibilité d'augmenter le tonnage d'antracite alloué au Canada, ce qui veut dire que nous devons nous tirer d'affaires avec le quart environ de la quantité de charbon dur que nous avons dépensée l'hiver dernier.

La conservation est donc à l'ordre du jour. L'un des meilleurs moyens d'économiser le charbon à la maison, c'est de bien régler la fournaise. On a préparé les règles générales qui suivent pour aider les gens dans la direction de leur système de chauffage et elles s'appliquent à toutes les fournaies (à air chaud, à vapeur ou à eau chaude) tout aussi bien qu'aux poêles de cuisine:

1. Il faut avoir un registre à clef de contrôle. Le registre doit contrôler le feu comme la soupape le fait à l'engin. Ouvrez-le pour modérer le feu. Fermez-le pour augmenter le tirage. Faites-en des expériences. Faites-le fonctionner. N'ouvrez pas la porte du haut. Si vous ne pouvez contrôler le tirage sans ouvrir cette porte, il vous faut des clefs de registre plus convenables.

2. La clef de registre doit fonctionner lâchement dans le tuyau de cheminée. Pour la moyenne des fournaies, il faut la maintenir presque fermée.

3. Juste assez de tirage, venant du bas, et un contrôle du courant d'air, voilà une des règles principales. On

fournit ainsi l'oxygène requis pour la consommation des gaz qui ont le temps de brûler avant d'être absorbés par la cheminée. Cette méthode empêche de plus le gaz de la houille d'envahir la cave. Pour augmenter le tirage, ouvrez le registre à air dans la porte du cendrier. Il y aura trop de courant d'air, si vous tenez tout le cendrier à jour. L'air devient chaud, passe par la cheminée et c'est autant de chaleur perdue.

4. Ne vous servez du registre de la porte du haut que pour laisser entrer l'oxygène voulu pour consommer les gaz, si vous brûlez du charbon mou, quand vous venez d'en ajouter de nouveau.

5. Il faut prendre un grand soin des grilles. Un coup sec du levier s'assera suffisamment la cendre. Nettoyez le cendrier chaque jour, afin de conserver les grilles. Quand il fait très froid, ne brassez la fournaise que jusqu'à ce qu'une leur paraisse dans le cendrier. En temps doux, laissez la cendre couvrir la grille à l'intérieur. Après avoir brassé la grille, laissez-la horizontale. Ne fourgonnez pas le feu. Cela produit du mâchefer. Ne brassez jamais un feu bas avant d'avoir ajouté du charbon neuf et avoir donné à celui-ci le temps de prendre.

6. Tous les tuyaux à chaleur dans la cave devraient être couverts d'asbeste. Les bandes de calfeutrage, les châssis doubles et les contre-portes conservent la chaleur et épargnent le chauffage.

7. Ne chauffez pas les chambres innocuées. Les chambres à coucher devraient être plus fraîches que les autres. N'essayez pas de chauffer toutes les pièces à la fois. Si vous avez un système à eau chaude, couvrez de housses épaisses les calorifères non employés afin de les empêcher de geler. Laissez la soupape ouverte.

8. Laissez deux vaisseaux ou pots découverts remplis d'eau sur les calorifères ou devant les registres, afin de maintenir l'humidité de l'air à la maison.

Etudiez les règles spéciales de votre système de chauffage. Sassez les cendres.

Il ne se produisit là que six décès et l'on nous assure que sans le secours venu du département de la Milice les mortalités auraient été beaucoup plus considérables.

Nous pourrions citer nombre d'autres exemples de villages et de centres ruraux où le médecin était malade ou décédé et dans lesquels on ne pouvait obtenir aucun secours médical. Les autorités militaires ont pu répondre à toutes les demandes, en pareil cas, et accorder l'aide requise.

Nous citons quelques-unes des lettres de remerciements qui ont été adressées au département de la Milice:

[Copie.]

BUREAU DU MAIRE, OTTAWA,
19 novembre 1918.

Chirurgien général J. T. Fotheringham, C.M.G., A/directeur des services médicaux, département de la Milice et de la Défense, Ottawa.

Cher monsieur,—Au nom de la ville d'Ottawa, permettez-moi de remercier votre département pour sa coopération diligente et empressée durant la récente épidémie. Permettez-moi également de vous remercier personnellement pour l'assistance que vous nous avez donnée.

Votre tout dévoué,
(Signé) HAROLD FISHER,
Maire.

QUARTIERS GÉNÉRAUX, DISTRICT MILITAIRE N° 3, KINGSTON, ONT.,

14 novembre 1918.

Du: Chapelain senior, médecin n° 3.
A: Col. W. Beattie, C.M.G.,
Directeur des services de chapelain,
Ottawa, Ont.

Monsieur,—A la fin de l'épidémie qui a mis à une rude épreuve l'efficacité de l'endurance des personnels et des sections militaires dans ce district, de même que pour toutes les autres institutions civiles, voulez-vous me permettre de dire que dans tous les hôpitaux militaires les soins et l'attention donnés aux malades dépassent tout éloge, au témoignage des hommes de tous rangs. L'officier commandant dans tous les hôpitaux de même que les personnels n'ont épargné aucun effort pour soulager la souffrance et préserver la vie, et les soins splendides qui ont été donnés ont épargné à un grand nombre des complications plus sérieuses.

Une mention spéciale doit être faite des hôpitaux d'Ottawa où on a facilité de toute manière pour les aumôniers l'accomplissement de leur devoir, et où la coopération des services de médecins et d'aumôniers a été tout ce que l'on pouvait désirer. On peut dire la même chose des hôpitaux de Kingston, et de partout les aumôniers rapportent que la même assistance généreuse a été accordée.

Il est évident que la coopération de ces deux services a eu pour résultat de procurer la guérison d'un grand nombre de cas d'influenza; en conséquence, et pour votre satisfaction personnelle, je prends la liberté de vous adresser ce témoignage pour le cas où l'on songerait à reconnaître cette coopération cordiale

LE CANADA RÉ- CLAME SA PLACE A LA CONFÉRENCE

Nous devrions être représentés jusqu'au bout par le premier ministre, dit l'hon. M. Carvell.

Dans un discours prononcé devant l'Alliance française de Montréal, lundi, le 2 décembre, l'hon. F. B. Garvell, ministre des Travaux publics, a fait la déclaration suivante:

"A cette conférence, la plus importante dans l'histoire du monde, et dans laquelle l'Empire britannique est si singulièrement intéressé, l'Empire doit être représenté non seulement par le gouvernement britannique, mais par les dominions outre-mer et spécialement par le Canada dont la contribution en hommes et en argent, lui donne droit à l'une des premières places à la table de la paix. Il n'est pas seulement convenable, mais impérieux, que le Canada soit représenté jusqu'au bout par son premier ministre. Il devrait rester aussi longtemps qu'il reste quelque chose à faire."

Approvisionnement de charbon pour les fleuristes.

Durant la visite récente qu'a faite à Washington le contrôleur du combustible pour le Canada, les restrictions actuelles imposées aux fleuristes du Canada pour leur approvisionnement de charbon sont venues sur le tapis. Etant donné que presque toutes les restrictions concernant le combustible imposées aux industries non essentielles des Etats-Unis, avaient été levées, l'administration du combustible s'est déclarée prête à faire la même chose pour le Canada. En conséquence, le contrôleur du combustible a levé les restrictions imposées à cette industrie pour son approvisionnement de charbon le 9 octobre dernier. Ce changement ne s'applique qu'au charbon mou. Les fleuristes du Canada sont encore obligés de s'adresser aux différents administrateurs de combustible provinciaux pour le charbon anthracite dont ils pourraient avoir besoin.

du service des aumôniers et du service médical.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) Major H. I. HORSEY,
Aumônier senior, M.D.S.

SALLE D'ARMES, TORONTO,
19 novembre 1918.

D.S.C.

Monsieur,—M'est-il permis de vous donner quelques renseignements au sujet de l'hôpital de base de cette cité, à la suite de la grande notoriété que lui a donné la presse?

Mes observations et mes relations plus ou moins intimes avec cette institution me portent à déclarer que les officiers médicaux et les gardes-malades se sont montrés très consciencieux dans l'accomplissement de leur devoir. Pendant la durée de l'épidémie, j'ai connu des gardes-malades qui ont travaillé longtemps sans prendre le repos qu'elles méritaient. De fait, je crois que la plupart des gardes-malades qui ont été atteintes de l'influenza l'ont été parce qu'elles étaient épuisées par le travail.

Au point de vue sanitaire, l'état des bâtisses a été aussi bon que le permettaient les circonstances. Ce n'est pas, il est vrai, un hôpital moderne au point de vue de l'architecture, mais nous l'avons tenu aussi propre que le pouvaient permettre le nettoyage et la peinture.

Je n'ai que des éloges à faire des hommes et des femmes qui ont été chargés du soin de cette institution.

J'ai l'honneur d'être,
monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) A. L. BURCH, major
A/A.D.S.C. (Est).

Bulletin Officiel Canadien

Publié une fois par semaine par le
Directeur de l'Information.

Bureaux: Hope Chambers,
Rue Sparks, Ottawa.
Tél.: Queen 4055 et Queen 7711.

Le BULLETIN OFFICIEL CANADIEN est
adressé gratuitement aux
membres du Parlement, aux
membres des Législatures
provinciales, à la magistrature,
aux journaux quotidiens et hebdomadaires, aux
officiers de l'armée, aux
maîtres et aux maîtres de
poste des villes et des villages,
à tous les fonctionnaires publics
et aux institutions qui sont en mesure de
répandre les nouvelles officielles.

Prix de l'abonnement.
Un an... \$2.00
Six mois... 1.00

Tous les chèques, mandats, traites,
doivent être faits payables à: CANADIAN
OFFICIAL RECORD, Ottawa.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ EN CONSEIL N° 2206.

"Le Comité du Conseil Privé constate de plus, que, cette guerre étant le fait de tout le peuple canadien, il est désirable que le peuple tout entier soit tenu aussi complètement au courant que possible des actes du gouvernement concernant la conduite de la guerre, aussi bien que de ceux concernant la solution de nos problèmes domestiques, et pour atteindre ce but, il est d'avis qu'un BULLETIN OFFICIEL devrait être fondé et publié une fois par semaine pour faire connaître les mesures prises par le gouvernement en rapport avec la guerre, et, d'une façon générale, la participation à tous les degrés de la nation à la guerre."

LA PART DE CHARBON DU CANADA NE SERA PROBABLEMENT PAS AUGMENTÉE

Le contrôleur du combustible a fait une enquête sur les possibilités d'obtenir de plus grandes quantités de charbon des États-Unis.

Nécessité de la conservation.

C. A. Magrath, contrôleur du combustible, est de retour d'un voyage à New-York et à Washington qu'il a fait dans le but d'obtenir des renseignements sur place concernant les changements dans la situation du charbon, changements amenés par la cessation récente des hostilités en Europe.

La situation de l'antracite qui, affectant comme elle le fait le plus grand nombre de consommateurs, peut être considérée comme la plus importante, ne semble pas avoir été améliorée d'aucune manière. Au contraire, certains développements se sont présentés qui pourraient créer un problème encore plus grand que celui que l'on anticipait. L'existence générale de l'épidémie récente dans tous les districts miniers a absolument désorganisé le rendement, pour le moment. La fermeture des mines, par suite des célébrations à l'occasion de la paix, a aussi eu un effet préjudiciable.

L'administrateur du combustible aux États-Unis espérait une augmentation dans le rendement des mines, mais on se rend maintenant compte que la production, jusqu'au commencement du mois de novembre, a diminué de 300,000 tonnes, si on la

LE BUREAU IMPÉRIAL DES MUNITIONS

Télégrammes de félicitations à Sir Joseph Flavelle, président, de la part de MM. Lloyd George et Winston Churchill.

Sir Joseph Flavelle, président de la Commission Impériale des Munitions en Canada, a reçu les câblagrammes suivants du très honorable Lloyd George et de M. Winston Churchill:—

De M. Lloyd George à sir Joseph Flavelle:

"Maintenant que les hostilités ont cessé, je désire beaucoup vous envoyer, en mon nom et au nom de mes collègues dans le cabinet de guerre, nos félicitations pour le grand travail que la Commission Impériale des munitions a fait pendant trois ans, et qui a été d'un si grand appui pour l'empire britannique et la cause des Alliés.

"Ce fut pour votre commission un travail immense et varié, non seulement de produire un si grande quantité de munitions, représentant une proportion considérable des obus employés par les armées anglaises, mais aussi d'avoir construit des navires représentant un tonnage total de plus de trois cent cinquante mille tonnes pour le ministère de la Marine, d'avoir aidé dans une si grande mesure le corps d'aviation au Canada à produire l'énorme quantité de bois pour la construction des avions et qui était nécessaire pour notre service d'aviation.

"Comme cette commission a été nommée par moi, lorsque j'étais ministre des Munitions, il me fait particulièrement plaisir de reconnaître

compare à celle de la même période de l'an dernier. Il est cependant possible que la fermeture des usines de munitions puisse avoir pour effet d'envoyer un certain nombre d'ouvriers dans les mines où le temps perdu peut être en parti refait, mais la chose est purement problématique.

AUGMENTATION IMPOSSIBLE.

La situation, en conséquence, est la suivante: tandis que le Canada peut à bon droit compter sur le nombre de tonnes d'antracite que lui a accordé l'administrateur du combustible au commencement de l'année, il est absolument impossible d'augmenter ce nombre de tonnes. Comme ce nombre de tonnes représente environ 25 pour 100 de moins que la quantité importée au Canada, durant l'année dernière, il sera évident que nous avons toutes les raisons de prendre les mesures les plus rigoureuses pour la conservation du charbon dur et d'utiliser d'autres sortes de charbon tel que le charbon bitumineux, ou le bois, partout où il est possible de le faire.

M. Magrath a constaté que la situation du charbon mou était encore bien plus compliquée. Avant son départ d'Ottawa, il avait reçu des rapports lui annonçant l'annulation des contrats de charbon bitumineux de la part des manufactures canadiennes, et les acheteurs de charbon mou semblaient être d'opinion que tout indiquait une surproduc-

tion. Dans certains cas portés à la connaissance du contrôleur du combustible, de gros consommateurs retardaient de donner leurs commandes dans l'espoir d'une baisse dans les prix.

Après une investigation de la situation, au sud de la ligne de frontière, M. Magrath a maintenant bien peu d'espoir de voir bientôt une réduction dans le prix du charbon de toute sorte.

L'annulation des contrats des usines de munitions aura apparemment pour résultat une diminution temporaire dans la consommation du charbon pour les fins industrielles. Mais les restrictions sévères relativement à la consommation du charbon par les industries moins importantes ont été maintenant abolies et le résultat de cette abolition sera indubitablement le fait que ces industries reviendront sur le marché pour obtenir de nouveaux approvisionnements. C'est pourquoi il est peu probable qu'une quantité quelconque de charbon servant aux industries ne soit pas absorbée d'ici à un temps raisonnable. Il est possible qu'il s'écoule bien peu de temps avant que les industries en temps de paix aux États-Unis soient de nouveau exploitées normalement et durant cette période le charbon servant aux fins industrielles sera comparativement gratuit.

Le succès, l'efficacité et la valeur du travail qu'elle a accompli, et de vous remercier, et par votre entremise, remercier votre personnel, les manufacturiers canadiens, et la grande armée de travailleurs qui vous ont si splendidement secondé dans les grands services que vous nous avez rendus."

De la part de M. Winston Churchill à sir Joseph Flavelle:

"Maintenant que l'armistice a été signé avec l'Allemagne, je désire, en ma qualité de ministre des Munitions, vous féliciter, et par votre entremise, féliciter tout votre personnel pour le splendide travail que la Commission Impériale des Munitions a accompli durant les trois dernières années.

"Vous avez accompli un travail de la plus grande importance avec un succès soutenu et efficace, et je désire exprimer mon hommage personnel pour la grande habileté, l'énergie et le sens d'organisation dont vous avez fait preuve en votre qualité de président.

"La production remarquable de munitions en Canada a tenu un grand rôle dans l'approvisionnement de munitions des armées anglaises et restera un témoignage de la haute valeur, durant cette terrible bataille, du travail de la commission, et de tous ceux, manufacturiers ou ouvriers, qui en ont partagé avec vous le fardeau."

En Colombie-Britannique la fonderie Granby a suspendu ses opérations pour une période de dix jours à cause de l'épidémie d'influenza.

INSPECTION DU HARENG SALÉ SUR LA PACIFIQUE

Nouveau fonctionnaire du Service Naval à Nanaimo.

La loi concernant l'inspection du poisson, de 1914, ne force pas les propriétaires de salaisons à soumettre leurs produits à l'inspection; en conséquence, des inspecteurs ne sont nommés que dans certaines parties du pays où leurs services seraient vraisemblablement requis.

Jusqu'à ces derniers temps, on n'avait pas jugé nécessaire de maintenir un fonctionnaire pour l'inspection sur la côte du Pacifique, parce que la salaison du hareng s'y faisait sur une petite échelle par des gens connaissant assez ce commerce pour mettre leur marchandise sur le marché sur la garantie de leur propre marque de commerce.

Les conditions créées par la guerre ont depuis donné un grand encouragement à cette division de l'industrie des pêcheries en Colombie-Britannique et un bon nombre de gens, n'ayant pas d'expérience ni les connaissances nécessaires, sont entraînés dans ce genre de commerce.

COLONS AMÉRICAINS POUR L'OUEST DU CANADA.

Pendant la semaine terminée le 19 novembre, 219 personnes sont venues des États-Unis dans l'ouest du Canada avec \$318,009 en argent et une valeur de \$17,897 en biens mobiliers. Au cours du mois correspondant, l'an dernier, 510 personnes étaient entrées au Canada, avec \$87,970 en numéraire et \$43,067 en biens mobiliers. Les nouveaux venus appartenaient aux nationalités suivantes: Anglais, 8; Canadiens, 10; Américains, 193; Scandinaves, 14, et 2 autres.

Voici quelles étaient leurs occupations: 24 cultivateurs, 1 valet de ferme, 9 domestiques, 2 mineurs, 1 commis, 160 femmes et enfants; les autres n'étaient pas classés.

Demande accordée.

La demande de la British Columbia Electric Railway Co., d'augmenter les prix de ses billets de commutation pour la transportation des voyageurs entre différents points sur la ligne du chemin de fer de Vancouver et Fraser-Valley, a été accordée par la Commission des chemins de fer qui approuve en même temps le tarif qui lui a été soumis. Le nouveau règlement entrera en vigueur sur dix jours d'avis, à partir du 14 novembre 1918.

Permis d'importation pour images communes.

Après avoir étudié sérieusement les conditions canadiennes par rapport aux chromos, la Commission du commerce de guerre a décidé que les demandes pour permis d'importer cette classe de marchandises recevront à l'avenir un bon accueil si elles viennent de pays où le transport peut en être fait par voie ferrée, sans soulever la question de l'économie du tonnage océanique. Les images dont il s'agit ne devront pas comprendre les photographies, agrandies ou autres, ni les images encadrées dont les cadres forment une bonne partie de la valeur du tableau.

PARTICIPATION EFFICACE DE LA BRANCHE DES MINES AUX TRAVAUX DE GUERRE

Vaste étendue des problèmes étudiés et travaux considérables dans les laboratoires et sur place—Aide considérable au Bureau des Munitions.

Les facilités offertes par la branche des mines du ministère des Mines pour le développement et l'encouragement de l'industrie minière au Canada, ont été appliquées, en grande partie, depuis quatre ans, à répondre aux demandes extraordinairement nombreuses qui ont été faites par les services nés des conditions produites par la guerre.

Lorsque devint urgente la nécessité de certains minerais dont la production nécessitait des recherches considérables et beaucoup de travail de laboratoire, les autorités se sont adressées à la branche des mines qui comprenait déjà tout un personnel d'experts ainsi qu'une série de laboratoires bien outillés, capables d'apporter l'assistance voulue pour augmenter la production des minerais en question.

Les problèmes soumis aux officiers de la branche des mines couvraient un vaste terrain, nécessitant des travaux de laboratoires étendus et des travaux d'exploration considérables. Pour ne parler que de la première partie du programme, le laboratoire de préparation des minerais, le laboratoire d'essai des combustibles, les laboratoires de chimie et le laboratoire de céramique s'appliquèrent spécialement à remplir cette première partie du programme et à faire face à la situation.

POUR LE BUREAU DES MUNITIONS.

Le Bureau Impérial des Munitions, se prévalant des accommodations ainsi offertes, demanda à la branche des mines d'entreprendre le broyage et la concentration des minerais de molybdène, dont le produit servait à la fabrication de l'acier à outil de fréquence et d'autres munitions de guerre, et qui servait aussi de substitut au tungstène dont la production au Canada était fort minime. Non seulement le laboratoire de préparation des minerais réussit à trouver un procédé commercial pour le traitement du minerai de molybdène, mais on put encore envoyer des ingénieurs examiner les régions où se trouvaient des traces de gisements de ces minerais et d'autres métaux nécessaires à la guerre, tels que le zinc, le plomb, le cuivre, le fer, l'antimoine, le chrome, le manganèse, etc.

Cet apport du laboratoire de préparation créa une grande émulation parmi les chercheurs et eut pour résultat de fournir au marché une quantité considérable de matériaux utiles à la guerre, ce qui ne serait pas arrivé sans cela, vu que les particuliers, propriétaires de mines, n'étaient pas en mesure d'installer les machineries nécessaires pour préparer leurs minerais pour le marché.

De plus, un grand nombre d'essais furent faits sur des envois de minerais provenant de différentes sources: tungstène, manganèse, chrome, graphite, pyrite de fer et de cuivre,

etc., ce qui imposa aux chimistes un travail énorme, eux dont les services étaient en même temps employés à déterminer la valeur des minerais qui leur étaient soumis par la Commission des Ressources de Munitions.

Les besoins de la guerre ont fortement drainé notre approvisionnement de combustible, et pour ajouter aux dépôts actuellement connus et en stimuler la production le laboratoire d'essai des combustibles a étudié et essayé plusieurs envois de charbon provenant de différentes sources, afin d'en déterminer la valeur productive de force motrice soit par la vapeur soit par le gaz. De plus, il a systématisé l'échantillonnage des différentes mines de charbon du Canada en y joignant les analyses qui en furent faites. Il a fait les analyses des huiles employées par le département de la Milice et a fait un choix des échantillons de charbon qui ont été soumis au contrôleur du combustible. Nos dépôts de tourbe, vu la diminution de notre approvisionnement de charbon occasionnée par la guerre, ont suscité un intérêt nouveau. Le laboratoire des essais de combustible a aussi, pendant quelque temps, fait des études pour arriver à rendre utilisable, pour l'usage domestique et l'industrie, le combustible pauvre des provinces de l'ouest, ou, en d'autres mots, à trouver un procédé pour mettre en briquettes les lignites de l'ouest et les rendre aptes au commerce.

Il a fait une étude de l'air des mines pour aider les propriétaires de mines de charbon du Dominion à découvrir les poches de gaz dangereux et améliorer le système de ventilation de leurs puits dans le but de prévenir les accidents fatals d'asphyxiation et d'explosion qui sont cause d'arrêts et de diminution dans la production.

IMPULSION AUX CHERCHEURS.

L'impulsion donnée aux chercheurs par la demande de certains minerais exigés par la guerre apporta au laboratoire de chimie de la branche des mines qui devait en faire l'examen et l'analyse, une très grande quantité d'échantillons de minerais de toutes sortes. Tous ses efforts ont tendu à donner les renseignements voulus sous le plus court délai possible, démontrant l'usage commercial que l'on pourrait faire du minerai soumis. Le travail consistait, en grande partie, à reconnaître des produits d'antimoine, de molybdène, de nickel, de soufre, de cuivre, de fer, d'or, d'argent et de platine.

De plus, à la demande du Bureau Impérial des Munitions, on a entrepris d'échantillonner et d'analyser des ferro-silicates—un produit de guerre,—le prix du matériel étant basé sur la valeur des déterminations faites dans nos laboratoires. On a aidé à faire des déterminations

de fer et d'acier et de différents alliages pour plusieurs départements du gouvernement afin d'établir leur applicabilité à certains usages spécifiques. Notre personnel de chimistes a dû s'imposer un surcroît de travail pour faire sa besogne à jour, et le Bureau des Munitions a reçu l'autorisation de se servir de nos laboratoires, et a nommé des chimistes additionnels afin d'éviter les délais qu'auraient pu être apportés à la détermination de quelques-uns des matériaux de guerre.

Depuis le commencement des hostilités il y a eu une demande croissante des argiles réfractaires employées dans les procédés métallurgiques et principalement dans l'industrie de l'acier. Pour faire face à la situation, le laboratoire de céramique a fait un travail considérable de coopération, soit par ses conseils soit par ses expériences sur la magnésite, la silice, l'argile réfractaire, la bauxite et le chrome. Il a fallu un travail considérable pour arriver à trouver les argiles propres à la fabrication des tuiles pour fins de sous-drainages. Au moyen de ces drainages, on estime que la production a été augmentée d'un tiers.

La division métallurgique de la branche des mines a entrepris de faire un relevé complet des industries manufacturantes des produits chimiques, au Canada, afin de se renseigner sur les industries déjà établies, de savoir où elles prennent leur matière première et où elles écoulent leurs produits manufacturés. Ces renseignements étaient urgents, vu les conditions de guerre, pour permettre au département d'aider intelligemment au développement et à l'utilisation des matières premières du Canada pour la consommation domestique ou étrangère.

Actuellement, une enquête demandée par le Bureau du commerce de la guerre, se poursuit pour obtenir le moyen de sauver les sels de potasse qui se perdent dans les cheminées à gaz des manufactures de ciment. Dans le passé, le Canada a produit très peu de matières contenant de la potasse, loin de subvenir aux exigences de son marché, et l'on espère, avec le produit actuellement perdu dans la fabrication du ciment, en obtenir la quantité nécessaire aux besoins domestiques en fait d'engrais chimiques et pour les autres industries; on compte même avoir un surplus pour l'exportation.

SOUFRE ET PYRITES.

La division des mines a, encore, dirigé ses efforts du côté des gisements de pyrites de l'est du Canada afin de se renseigner sur les quantités en réserve de ces matériaux, car la grande demande de soufre et de pyrites occasionnée par l'industrie des munitions, a fait craindre qu'on finirait par épuiser ces minerais.

La division des statistiques et des ressources minérales a apporté sa collaboration à la branche des mines pour les travaux de guerre en dressant des statistiques mensuelles sur la production et les expéditions de certains minerais importants de la guerre, en établissant des données pour l'information du contrôleur du combustible, du Bureau du commerce de la guerre, et à la Commission des ressources en munitions.

Les statistiques de cette division concernant les ressources et la pro-

SAPIN DE DOUGLAS COMME BOIS DE CONSTRUCTION.

La guerre et la période qui suivra la guerre demandent que toutes les ressources naturelles du Canada soient développées de la meilleure manière possible. Il est aussi d'une nécessité impérieuse que les Canadiens et les habitants des autres pays connaissent les hautes qualités de ces ressources. Tel a été le but du ministère de l'Intérieur en établissant les laboratoires des produits forestiers du Canada en 1913. Les investigations faites par ces laboratoires ont déjà prouvé que les Canadiens importaient du bois de construction des autres pays lorsqu'ils possédaient du bois de construction bien supérieur chez eux. Après avoir fait une étude générale du bois de construction, laquelle étude (insérée dans la Bulletin 59 de la division de la sylviculture) a démontré que dans le sapin de Douglas le Canada possédait un des meilleurs bois de construction du monde, les laboratoires ont commencé une série d'investigations sur les différents bois canadiens.

Le premier bois qu'on a examiné fut le sapin de Douglas. Les résultats de cette investigation ont été publiés dans le Bulletin 60 de la division de la sylviculture intitulé "Le sapin Douglas canadien—Ses propriétés mécaniques et physiques". On a fait des milliers d'essais pour se bien rendre compte des qualités de ce bois au point de vue de la pesanteur, de la force de résistance, de la force des fibres, de l'élasticité, de la dureté, la force de rétrécissement, la force de tension, la contraction, et, de fait, toutes les qualités physiques du bois. Plusieurs faits importants furent mis en évidence, quelques-uns étaient plutôt inattendus, mais tous tendaient à prouver que l'opinion qui avait été émise par les ingénieurs, les architectes et constructeurs relativement au sapin de Douglas était entièrement justifiée. Le bulletin est illustré d'un certain nombre de diagrammes et d'illustrations; et il y a aussi un graphique montrant le programme suivi en faisant les essais des bois canadiens.

De nombreux exemplaires de ce bulletin ont été envoyés aux architectes, aux ingénieurs et aux constructeurs non seulement du Canada, mais aussi de tous les Dominions de l'empire britannique et aux pays alliés. De cette manière, non seulement les Canadiens pourront construire le plus avantageusement possible, mais le résultat sera l'augmentation du commerce d'exportation du Canada, particulièrement en ces temps de reconstruction en Europe. Ceux qui n'en ont pas encore reçu un exemplaire, peuvent en obtenir un gratuitement en en faisant la demande au directeur de la sylviculture, au ministère de l'Intérieur, Ottawa.

duction minérales ont été d'une très grande utilité—et en fait ont été par eux largement mises à profit—aux différents bureaux et commissions qui ont été institués au Canada. De plus, ces statistiques ont été demandées par les autorités impériales et par le gouvernement des Etats-Unis.

LES SOLDATS QUI DÉSIRENT PRENDRE DES TERRES

CHIFFRES INTÉRESSANTS RECUEILLIS SUR LE FRONT

Analyse des réponses données par les soldats sur les cartes du Service National—Ce qu'on a fait du questionnaire.

Une des premières questions qu'on se pose naturellement au sujet des données fournies par les cartes du service national est celle-ci: "Peut-on considérer ces réponses comme sincères, les statistiques sont-elles certaines?" Des épreuves faites ont indiqué des résultats presque contraires.

Un des commentaires qui ont été faits est que la question 16, sur la carte: "Désirez-vous vous prévaloir d'un plan offert en vue d'un établissement agricole facilité?", a porté nombre de soldats à répondre qu'ils désiraient s'adonner à la culture et qu'ils aimeraient à se prévaloir de toute aide offerte, non pas tant parce qu'ils avaient aucune intention sérieuse de s'établir sur la terre, mais parce qu'ils ne voulaient pas se voir priver d'aucun avantage découlant de leur service d'outre-mer. Il y avait chez eux cette réserve mentale de ne pas aller s'y établir si cela n'allait pas à leur goût. Il est bon de noter à ce propos que 6,239 seulement, soit 7 pour 100 approximativement, de ceux qui voudraient aller sur une terre, ont refusé l'aide du gouvernement, tandis que le nombre de ceux donnant des réponses vagues dépassait quelque peu 3,000.

UNE QUESTION SUSPECTE.

La question 15 se lisait: "Combien d'argent comptez-vous avoir à votre disposition lors de votre retour au Canada?" Sur 105,000, 38,000 seulement ont répondu à cette question, en mentionnant une somme d'argent. D'une part, on en a conclu que ces 38,000 soldats avaient fait preuve d'une extrême sincérité en déclarant qu'ils s'attendaient à avoir une certaine somme d'argent, vu que la question, par le contexte, pouvait facilement porter le soldat à croire que le gouvernement se proposait, par ce plan, de lui demander d'utiliser une bonne partie de cet argent disponible. Un soldat de retour, qui se trouvait dans un hôpital militaire d'Angleterre, à l'époque de la distribution des cartes, a informé l'auteur que cette question avait soulevé des soupçons de façon générale et que, tandis que les soldats de sa salle répondaient franchement à toutes les autres questions, ils se moquaient assez de celle-là, et bon nombre d'entre eux ont refusé de déclarer combien d'argent ils s'attendaient à avoir.

Il est à présumer que les réponses ne comprenaient pas les arrérages de solde, et l'on sait qu'elles n'incluent pas la solde de congé définitif, soit une moyenne d'environ \$100 par homme, parce que celle-ci n'avait pas été votée à l'époque où les cartes ont été remplies.

On a demandé à deux officiers qui se trouvaient au front au temps de la distribution leur opinion sur ces cartes, et l'un et l'autre ont déclaré que les soldats, dans leur voisinage immédiat, étaient sous l'impression qu'en exprimant le désir de s'adonner à la culture après la guerre, surtout d'après un plan d'aide formulé par le gouvernement, ils seraient les premiers à être ramenés au pays pour fins de démobilisation.

EXPÉRIENCE EN AGRICULTURE.

C'est un point remarquable que 78,000 des 105,000 hommes aient déclaré avoir eu de l'expérience antérieurement en fait d'agriculture, tandis que 41,000 seulement se trouvaient activement employés à des travaux agricoles à la date de leur enrôlement. L'on prétend que ces proportions semblent assez normales, vu qu'un grand nombre d'individus ont dû tenter de faire de l'agriculture à une époque quelconque de leur vie et n'y avoir pas réussi. De plus, la coutume établie de transporter chaque année un nombre considérable de gens de l'est du Canada vers les plaines de l'Ouest pour aider à la récolte, peut bien avoir donné

une expérience qui n'est pas à dédaigner à bien des personnes dont l'occupation régulière n'est pas l'agriculture. Jusqu'à quel point une telle expérience peut avoir de la valeur ne saurait guère être constaté qu'en examinant chaque cas individuel, évidemment.

Plus de 11,000—soit près de 11 pour 100—ont déclaré avoir vingt années ou plus d'expérience en agriculture. Si l'on considère ceci sur la base d'expérience en imprimerie ou en menuiserie, le chiffre semblerait prêter à la critique, car dans tout métier de ce genre il faudrait admettre que l'individu n'a pas commencé avant d'avoir au moins 16 ou 17 ans, ce qui lui donnerait 36 ou 37 à l'époque de l'enrôlement. Bien qu'il puisse y avoir quelques soldats de cet âge dans l'armée qui ont eu 20 années d'expérience en agriculture, il est des plus douteux qu'il y en ait autant que les réponses l'indiquent, à première vue. Un officier, près d'un jeune homme d'environ 25 ans en train de remplir sa carte, remarqua qu'il prétendait avoir eu 18 années d'expérience. "Quelles 18 années voulez-vous dire, les 18 premières années de votre vie?" demanda l'officier, et le soldat répondit affirmativement.

EXPÉRIENCE DE JEUNE ÂGE.

L'admission d'un doute semblable pourrait, de prime abord, porter à critiquer toutes les réponses indiquant 15 années d'expérience, quoiqu'un garçon qui a été élevé sur la ferme durant 18, 20 ou 21 années ait dû acquérir hors de tout doute une forte somme d'expérience et de connaissance en fait d'agriculture qui serait vraiment précieuse. Il est peu probable, en outre, qu'aucun de ceux qui ont déclaré avoir eu d'une à dix années d'expérience référaient ainsi aux dix premières années de leur existence, bien que, dans le cas d'un individu prétendant avoir eu vingt années d'expérience, on pourrait raisonnablement en décompter dix comme absolument sans valeur.

Cependant, à partir de l'âge de dix à douze ans, le garçon de ferme fait généralement quelque travail agricole, et il apprend à son insu, sinon sciemment, beaucoup de choses en fait de culture qui lui seraient des plus utiles s'il devait retourner sur la ferme, même après 10 années d'absence.

QUESTION DE GAGES.

La question concernant le travail à gages est longue et se lit ainsi: "Et voudriez-vous, à votre retour, si cela est nécessaire, afin d'acquérir de l'expérience, travailler sur une ferme aux gages courants, attendu que l'on continue durant ce temps à vos dépendants le même support qu'ils reçoivent actuellement?" Plus de 13,000 ont répondu vaguement à cette question. Le nombre de ceux qui se sont déclarés prêts à travailler à salaire est de 49,000 et l'on devrait, prétend-on, accepter presque sans réserve la sincérité de leur désir de travailler sur la ferme. Il ne s'en suit pas, cependant, qu'on doive considérer comme moins sincères les 42,000 qui ont déclaré qu'ils ne travailleraient pas à salaire dans ces conditions, vu qu'un nombre encore plus considérable ont déclaré qu'ils avaient 3 années d'expérience ou plus. Le caractère vague de la réponse est probablement dû au fait que, dans la très grande majorité des cas, on n'a pas besoin d'acquérir de l'expérience en travaillant à salaire. Cette expérience est déjà acquise.

ON PRÉFÈRE L'OUEST.

Il est curieux de constater que la moyenne d'âge des hommes désirant s'établir dans les provinces occidentales est plus élevée que celle des hommes préférant les provinces de l'est. La pro-

SOMMAIRE DES FAITS RÉVÉLÉS PAR 230,000 CARTES DU SERVICE NATIONAL SIGNÉES PAR DES SOLDATS OUTRE-MER, EN AVRIL 1917, ET ANALYSÉES PAR LA DIVISION STATISTIQUE DU MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT CIVIL DES SOLDATS.

(Publication autorisée par le ministère).

Soldats interrogés.		230,000
Préfèrent la ferme après la guerre.		105,451 ou 43%
		Nombre. Pourcentage.
Des 105,451 qui préfèrent la ferme:		
Ont eu quelque expérience antérieure.	78,634	74.6%
Ont eu 3 années d'expérience ou plus.	61,352	58.2%
Ont eu 20 années d'expérience ou plus.	11,343	10.7%
Activement occupés à l'agriculture lors de l'enrôlement.	40,859	38.7%
Comptent avoir de l'argent à leur disposition lors de leur retour au Canada.	38,663	36.7%
Somme totale de l'argent en expectative.	\$13,073,800	
Moyenne par homme sur 36,663.	\$ 350	
Moyenne par homme sur 105,451.	\$ 130	
En faveur du plan officiel d'établissement agricole subventionné.		
Ont refusé l'aide du gouvernement.	6,239	7. %
Réponses vagues par les autres.		
Désirent cultiver dans la province où ils se sont enrôlés.	75,893	72.1%
Désirent cultiver dans l'Île du Prince-Edouard.	816	
Désirent cultiver dans la Nouvelle-Ecosse.	3,533	
" " " le N.-Brunswick.	2,831	
" " " le Québec.	3,330	
" " " l'Ontario.	25,400	
" " " le Manitoba.	11,708	
" " " la Saskatchewan.	15,108	
" " " l'Alberta.	23,072	
" " " la Col.-Britan.	15,133	
Province non mentionnée.	4,518	
Célibataires, 74,904; mariés, 29,110; veufs, 14,437.		
Sans dépendants.	51,127	48.5%
Nombre total des dépendants.	73,131	
Sans enfants.	83,345	79. %
Nombre total des enfants.	55,979	
Âge moyen de ceux qui veulent cultiver, 27; âge moyen, Ontario et est, 26; âge moyen, Manitoba et ouest, 29.		
Moyenne des années d'expérience, 6½.		

Inscriptions de homesteads dans l'Ouest.

Au cours de la semaine terminée le 19 novembre, 75 demandes de homesteads ont été inscrites dans l'Ouest par comparaison à 85 pendant la semaine correspondante de l'an dernier. Voici à quelles nationalités appartenaient les requérants: 24 Canadiens, 20 Américains, 29 Anglais et 2 Russes.—(Ministère de l'Immigration et de la Colonisation.)

—Le fait d'avoir établi une farine uniforme et d'avoir augmenté le pourcentage d'extraction dans la mouture, a eu pour résultat d'effectuer une économie de 20,000 barils par mois.

—La moyenne d'âge la plus élevée est la Colombie-Britannique où veulent aller presque tous les hommes plus âgés, probablement à cause de son climat plus attrayant, le long de la côte. On explique aussi le fait que les hommes âgés semblent préférer l'Ouest par la raison que les très jeunes gens n'ont pas encore atteint l'âge où la vision s'étend au delà du foyer domestique. Sous ce rapport, on remarque que 28 pour 100 seulement des soldats désirent aller s'établir dans toute autre province que celle de leur naissance.

LE POISSON PLAT DU PACIFIQUE POPULAIRE.

Depuis que la Commission des vivres a établi la pêcherie de poisson plat sur le Pacifique, en mars 1918, trois millions et demi de livres en ont été vendues au Canada. Avant cette date, les pêcheurs considéraient ce poisson comme sans valeur. L'engouement du public pour cette sorte de poisson a dépassé toute espérance, et cette pêcherie est devenue aujourd'hui une industrie permanente sur le Pacifique. Une seule maison de la Colombie a expédié 100,000 livres de poisson plat pour le marché, la semaine dernière.

Reconstruction aux Etats-Unis.

Les entrepreneurs de toutes les parties des Etats-Unis sont à organiser un bureau national de reconstruction. Deux cents délégués sont en notre ville. L'un des buts de la nouvelle organisation est de faire face au problème de la main-d'œuvre durant la période de réajustement.

LE MINISTÈRE DE LA MILICE RECHERCHE LES PARENTS DE CERTAINS SOLDATS

Le ministère de la Milice et de la Défense s'est efforcé, mais sans résultat, de retrouver les parents des soldats suivants portés sur la liste des tués ou des blessés. Les personnes intéressées qui verront cette liste sont priées de communiquer avec le ministre de la Milice, à Ottawa.

Grade et nom.	Sort du soldat.	Proche parent.	Parenté.	Dernière adresse.
Soldat Bermudez, Manuel.....	Tué. 1-10-18.....	Manuel Bermudez.....	Père.....	33 Plaza Lopes A., Punceres, Amérique du Sud.
Soldat Morrison, Clifford.....	Mort de b. 26-8-18.....	Tom Morrison.....	Père.....	Sherbooke, Qué.
Soldat Morrison, Hugh Hayfield.....	Tué. 1-10-18.....	Mme Daniel Morrison.....	Mère.....	43 rue Prince Cambridge, Mass., E. U.A.
Soldat McKenzie, Pinkerton Weston.....	Tué. 30-10-17.....	Mlle Lillian McKenzie.....	Sœur.....	20 Première ave, Calgary, Alta.
Soldat Olson, Peter.....	Tué. 3-9-18.....	Tildia Olson.....	Sœur.....	1816 ave Maple, Superior, Wisconsin, E.U.A.
Soldat Turner, Samuel J.....	Tué. 30-18.....	Mme Helen Turner.....	Mère.....	Rue Washington, Bangor, Maine, E. U.A.
Soldat Watson, Frederick William.....	Tué. 23-9-18.....	Mme L. Watson.....	R.N.S.....	361 ave Livingstone, St. Paul, Minn., E.U.A.

TRAVAIL DE REMPLACEMENT DES EMPLOYÉS DES USINES DE MUNITIONS

Le ministère du Travail a fait faire une enquête par la Commission de l'enregistrement du Canada concernant le nombre des réductions.

Extension des bureaux de travail.

Le ministère du Travail se prépare rapidement à aider par tous les moyens possibles à placer les hommes et les femmes qui se trouvent sans emploi par suite de la fermeture des industries de guerre. Il y a plusieurs semaines, on a fait un relevé minutieux de toutes les usines de munitions et des réductions de personnel probables à la fin des hostilités. Cette enquête, faite par la Commission de l'enregistrement du Canada, dont l'honorable Gideon Robertson, ministre du Travail, est le président, a démontré que les trois-quarts de tous les employés des usines de munitions au Canada se trouvent dans les provinces d'Ontario et de Québec. A part ces deux provinces, la demande de la main-d'œuvre fournira probablement de l'emploi à tous les employés congédiés. Dans les provinces de Québec et d'Ontario, on fait actuellement de puissants efforts pour faire face à la situation. Des conférences auxquelles assistaient les représentants de l'Association des manufacturiers, des marchands de bois, des manufacturiers de pulpe et de papier, ont eu pour résultat d'obtenir tout le concours possible de ces puissants employeurs.

CONTRE LA RÉDUCTION DES SALAIRES.

Le sénateur Robertson a exprimé sa satisfaction de constater que les employeurs ont en général accepté la suggestion faite de ne pas réduire les salaires, pour le moment du moins. Une de ces puissantes compagnies a envoyé des avis à ses compagnies affiliées déclarant qu'elle avait promis de donner de l'emploi à 10,000 employés et de maintenir volontairement l'échelle de salaire réglementaire actuelle. La province

d'Ontario a établi onze bureaux de placement, et la province de Québec en a établi trois, conformément aux dispositions de la Loi de la coordination des bureaux de placement adoptée à la dernière session du Parlement. On a fait, hier, dans les bureaux du ministère du Travail, l'ouverture d'une conférence à laquelle assistent les représentants des gouvernements provinciaux, dans le but d'étendre ces bureaux du gouvernement à toutes les provinces et d'aider par tous les moyens possibles à trouver de l'emploi pour les civils et les soldats qui reviendront du front. Aux termes de la législation à laquelle nous avons fait allusion, le gouvernement supporte également avec les provinces les frais d'opération et fait partie du bureau de direction et de contrôle. Chaque province a son administration directe, et un bureau central doit être maintenu à Ottawa sous la direction du ministère du Travail.

RECENSEMENT DES COMPAGNIES.

On fait actuellement un recensement des chemins de fer, des industries de bois et de mines, des manufactures, des banques et des grands magasins à rayons, afin de se rendre compte du nombre d'employés qui se sont enrôlés pour le service au front, de ceux qui doivent reprendre leur emploi à leur retour, et dans quelle proportion les employés actuels seront déplacés. Des milliers d'ouvriers étrangers possédant des familles en Europe et qui n'ont pu s'y rendre durant la guerre, désirent maintenant s'en retourner à la recherche de leurs parents dont ils n'ont eu aucune nouvelle depuis des années. Cet exode améliorera encore la situation qui sera faite à la main-d'œuvre. L'étonnant succès de l'emprunt de la Victoire indique la détermination du peuple canadien de continuer de travailler avec encore plus d'énergie à la production de vivres et d'objets fabriqués, de donner de l'essor à l'industrie et de l'emploi à la main-d'œuvre.

Divers journaux américains ayant annoncé que la censure avait été entièrement supprimée aux Etats-Unis, la Commission de censure de ce pays déclare que la nouvelle est erronée. Comme question de fait, seule la censure de la presse a été supprimée; toutes les autres censures subsistent.

Succès de la campagne de production chez les sauvages

Un rapport officiel fait à l'honorable Arthur Meighen par M. W. W. Graham, qui a été nommé commissaire chargé de s'occuper de la campagne de la production intensive dans les réserves de sauvages de l'Ouest, indique que cette campagne a obtenu un succès remarquable, et que l'on fait des préparatifs pour faire la production sur une échelle encore plus grande durant la prochaine saison.

On a établi cinq fermes de production intensive dans les réserves de l'Ouest et on a labouré, cet automne, une grande étendue de terre pour la semence. Les fermes sont situées aux endroits suivants:

	Acres.
Gleichen, Alta, réserve des Pieds-Noirs.....	2,500
Cluny, Alta, réserve des Pieds-Noirs.....	5,500
Macleod, Alta, réserve du Sang.....	5,000
Edenwold, Sask., réserve des Muscowpetung.....	3,600
Broadview, Sask., réserve des Lacs-Crochus.....	3,600
Sintaluta, Sask., réserve Assiniboine.....	1,000

Un total de..... 21,200

Seize gros instruments de traction mus par la gazoline ont été employés presque nuit et jour pour mettre ces terres en culture. On a construit des maisons pour contenir les vivres et aussi pour faire la cuisine afin d'aider les hommes, et on construit actuellement des greniers. Il faudra 36,000 boisseaux de blé pour ensemer ces terres. On ne se sert que du meilleur et du plus pur blé Marquis.

En plus des travaux de préparation de cette immense étendue de terre pour la culture du blé, M. Graham a consacré une grande partie de son temps à l'augmentation de la production du bœuf. Durant le mois de mars dernier, on a acheté 384 têtes de bétail et on les a mises dans les pâturages de la réserve de File-Mills. On les a vendues récemment et le résultat fut une augmentation de 100,000 livres de bœuf et une addition, au compte de la production intensive, du joli profit de \$10,000.

Comme résultat des travaux du ministère, les sauvages ont mis en culture 14,000 acres de terre de prairie, tandis que les sauvages dans les différentes réserves ont fait les labours

UN SEUL BUREAU POUR TOUTES LES LIGNES

Les chemins de fer de l'Etat mis sous le contrôle des directeurs du Nord-Canadien.

Un arrêté en conseil transférant au bureau des directeurs de la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien les pouvoirs dévolus au général des chemins de fer de l'Etat a été approuvé le 20 novembre, comme suit:

Attendu que le ministre des Chemins de fer et Canaux représente qu'en vertu des dispositions de la loi du ministère des Chemins de fer et Canaux, chapitre 35 des Statuts révisés du Canada, l'administration, charge et direction de tous les chemins de fer de l'Etat est dévolue au ministre des Chemins de fer et Canaux et que, par l'article 49 de la loi des chemins de fer de l'Etat, chapitre 36 des Statuts révisés du Canada, le Gouverneur général en conseil est autorisé à faire tels règlements qu'il jugera nécessaires, entre autres, à l'administration de tous ou d'aucun des chemins de fer de l'Etat;

Et attendu que ledit ministre représente de plus qu'en vue d'atteindre un maximum d'économie et d'efficacité dans le fonctionnement des chemins de fer de l'Etat et du réseau du Nord-Canadien, il serait désirable d'avoir un bureau d'administration des chemins de fer du gouvernement canadien formé des personnes qui constituent le bureau des directeurs de la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien;

En conséquence, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général, par et de l'avis et consentement du Conseil privé du roi pour le Canada, d'ordonner que l'arrêté en conseil du 5 juin 1917 (C.P. 1529), par lequel M. C. A. Hayes fut nommé gérant général des lignes de l'est et M. F. P. Brady, gérant général des lignes de l'ouest des chemins de fer du gouvernement canadien, soit et ledit arrêté est par les présentes rescindé;

Et il plaît en outre à Son Excellence le Gouverneur général en conseil d'ordonner et de déclarer que les personnes formant le bureau des directeurs de la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien soient et lesdites personnes soient par les présentes nommées pour constituer un bureau d'administration des chemins de fer du gouvernement canadien ayant les pouvoirs attribués au gérant général en vertu des règlements généraux des chemins de fer du gouvernement canadien adoptés par arrêté en conseil du 22 janvier 1914 (C.P. 184).

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

d'été sur une étendue de plus de 10,000 acres. M. Graham évalue l'étendue de terre préparée pour la récolte durant cette seule saison à un total d'environ quatre fois l'étendue qui aurait été préparée dans les conditions ordinaires. Les sauvages de l'Ouest possèdent maintenant plus de 20,000 bestiaux.

Outre le travail fait chez les sauvages, près de 12,000 acres de terre ont été donnés à bail à des colons blancs et ont été préparés, ils sont maintenant prêts pour les semences de la prochaine saison. Plus de 200,000 acres ont été loués à un taux avantageux aux sauvages et au ministère pour servir de pâturages.

Les terres suivantes sont maintenant prêtes pour la prochaine saison:

	Acres.
Fermes de la production intensive.....	21,200
Travaillées par les sauvages.....	14,000
Travaillées par les blancs.....	12,000
Labour d'été fait par les sauvages.....	10,000

57,200

LE CANADA EST À LA TÊTE EN FAIT DE FORCE MOTRICE

Un rapport récent de la commission britannique recommande un développement plus grand encore des ressources de force motrice de l'empire.

La Commission fédérale de force motrice.

Les hommes d'état anglais ont compris qu'une des leçons les plus précieuses de la guerre a été celle qui a démontré l'importance de s'assurer une source de force motrice sur laquelle on pouvait dépendre, et que le pays qui pourra fournir à meilleur marché la meilleure force motrice aura après la guerre un avantage considérable sur ses concurrents sur les marchés du monde.

Il y a un an, environ, le gouvernement britannique a nommé une commission d'ingénieurs éminents et de savants experts chargée de faire une enquête et de préparer un rapport sur la quantité et la distribution de la force motrice à travers l'empire britannique. Ce comité, sous la présidence du distingué ingénieur et inventeur sir Dugald Clerk, a soumis récemment au gouvernement britannique un rapport préliminaire dont une copie vient d'être reçue par le gouvernement canadien. Le rapport dit que "afin de permettre à l'empire de se relever avec une rapidité raisonnable des charges financières imposées par la guerre, il faudra de toute nécessité développer ses ressources latentes d'une manière beaucoup plus étendue qu'auparavant", et le rapport ajoute: "il faut aussi se pénétrer de l'idée qu'une bonne partie de cette richesse restera toujours à l'état latent si une ample provision de force motrice fait défaut."

Le rapport fixe la quantité totale de force motrice utilisée dans le monde à 120,000,000 force-chevaux approximativement. Les services d'expédition maritime absorbent 24,000,000 force-chevaux de ce total, les chemins de fer, 21,000,000 et le reste est utilisé pour des fins industrielles ou des services d'utilité publique. Cette force motrice est distribuée comme suit: 13,000,000 force-chevaux dans le Royaume-Uni, 24,000,000 sur le continent d'Europe, 29,000,000 aux Etats-Unis, 6,000,000 dans les dominions britanniques, tandis que l'Asie et l'Amérique du Sud ne font usage que de 3,000,000 force-chevaux. Sur cette quantité totale de force motrice, entre 15,000,000 et 16,000,000 force-chevaux ont été produits par des pouvoirs d'eau.

Les cinq principales conclusions du rapport sont les suivantes:

1. Que les pouvoirs hydrauliques potentiels de l'empire forment un agrégat d'au moins 50,000,000 à 70,000,000 force-chevaux.
2. Qu'une bonne partie de ces pouvoirs ne peut subir un développement économique immédiat.
3. Qu'à l'exception du Canada et de la Nouvelle-Zélande et à un

degré moindre la Nouvelle-Galles du sud et la Tasmanie, aucun département gouvernemental n'a encore fait de tentative systématique pour reconnaître les possibilités exactes des ressources hydrauliques de ses territoires, ou pour recueillir des informations qui s'y rapportent.

4. Que le développement des ressources naturelles de l'empire est lié inséparablement au développement de ses pouvoirs hydrauliques.

5. Que le développement de si grandes possibilités ne sera pas laissé au hasard, mais devra être entrepris sous la direction d'autorités compétentes.

Le rapport se termine par une vigoureuse recommandation à l'effet que le gouvernement britannique fasse des démarches immédiates en vue de coopérer avec les différents gouvernements d'outre-mer dans le but de faire une enquête systématique sur les ressources hydrauliques de l'empire et leurs possibilités économiques. A cette fin une recommandation a été faite en faveur de l'établissement d'une commission impériale des pouvoirs hydrauliques qui comprendra un représentant de chacun des dominions, la commission devant agir comme un corps consultatif pour le gouvernement britannique et les gouvernements d'outre-mer, et aider à instituer partout où il y a lieu à travers l'empire, une enquête fouillée sur les ressources hydrauliques et l'aide que l'Etat pourrait donner pour en assurer le développement.

En autant qu'il s'agit du Canada, le gouvernement canadien a déjà créé une commission fédérale de force motrice qui a entrepris, sous la présidence de l'hon. Arthur Meighen, de coordonner les efforts de toutes les organisations gouvernementales fédérales et provinciales qui sont responsables pour l'administration des ressources hydrauliques du pays.

Le travail de cette commission est indubitablement d'une grande importance nationale. Ce travail accompli en harmonie avec le travail assigné à la Commission impériale de force motrice qui est projetée assurera au Canada la place qui lui convient dans le développement commercial et industriel de l'empire.

Le mémoire suivant constituant un sous-comité a été approuvé le 15 novembre:

Le comité du Conseil privé a pris connaissance d'un mémoire, en date du 12 novembre 1918, présenté par le premier ministre intérimaire et qui a trait à un arrêté en conseil du 25 avril 1918, créant la Commission fédérale de force motrice et définissant les devoirs et les pouvoirs de la dite commission, et à un arrêté en conseil du 6 novembre 1917, nommant sir Henry Drayton contrôleur et lui confiant certains pouvoirs et devoirs.

Le premier ministre a nommé tout récemment un sous-comité du conseil chargé de prendre en considération la question d'une meilleure organisation des différents départements et branches du gouvernement qui s'occupent actuellement de force motrice, et ce comité a présenté un rapport en faveur de l'établissement permanent d'un sous-comité du conseil auquel toutes les questions concernant la force motrice qui surgiront à différentes époques seront référées.

INTERDICTION SUR LA I.W.W. ET AUTRES SOCIÉTÉS SEMBLABLES

L'amendement à l'arrêté comprend les personnes qui acceptent des positions avec l'intention de ralentir ou de retarder la production.

Une "occupation préjudiciable".

Un amendement a été fait à l'arrêté en conseil imposant l'interdiction durant la guerre sur la I.W.W. et autres organisations semblables en Canada. Les clauses générales ont été modifiées de manière à comprendre, parmi bien d'autres, une association qui recommande qu'une classe quelconque de la société doit, au moyen de la force, prendre possession privée de tous biens, "ou au moyen de la violence, abolir toute possession privée de biens", ou "qui enseigne, soutient, recommande ou protège la fraude ou la défraudation des employeurs de la main-d'œuvre en acceptant un emploi dans le but secret ou avec l'intention de ralentir ou de retarder la production, et par ce moyen diminuer les profits de ces employeurs ou, de toute autre manière, nuire et causer du préjudice à leur commerce et à leur occupation".

L'arrêté en conseil qui contient cet amendement se lit comme suit:

Il plait à Son Excellence le Gouverneur général en conseil, sur la recommandation du ministre de la Justice, et sous l'autorité des pouvoirs conférés par la Loi des mesures de guerre, 1914, ou qui existent autrement à cette fin, de faire le règlement suivant, et ce règlement est par les présentes fait et décrété en conséquence:

RÈGLEMENT.

L'article 2 des règlements concernant les associations illégales, approuvés par le Gouverneur en conseil le 25 septembre 1918, est annulé et il est remplacé par le suivant:

2. Les associations, organisations, sociétés ou les groupes suivants sont par les présentes déclarés être, et seront durant tout le temps pendant lequel le Canada sera engagé dans cette guerre, reconnus comme étant des associations illégales, savoir:

- (a) La "Industrial Workers of the World";
- Le Parti social démocratique russe;
- Le Groupe révolutionnaire russe;
- Les Révolutionnaires du parti social russe;
- Le Groupe révolutionnaire de l'Ukraine;
- Le Parti social démocratique finlandais;
- Le Parti du travail social;
- Le Groupe des démocrates socialistes des Bolshiviki;
- Le Groupe des démocrates socialistes des anarchistes;
- Le Parti révolutionnaire socialiste de l'Amérique du Nord;

ront à différentes époques seront référées.

Le premier ministre intérimaire recommande en conséquence qu'un sous-comité permanent du cabinet composé des membres suivants soit constitué pour les fins précitées:

L'hon. Arthur Meighen, l'hon. F. B. Carvell, l'hon. J. D. Reid, l'hon. N. W. Rowell, l'hon. J. A. Calder et l'hon. C. C. Ballantyne.

Le ministre recommande de plus que l'hon. M. Meighen soit le convocateur du dit sous-comité.

Le comité approuve les recommandations précitées et les soumet pour ratification.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

La "Workers International Industrial Union";
La Ligue nationaliste chinoise;
L'Association du travail en Chine; et toute association subsidiaire, succursale ou comité, de l'une quelconque des dites associations, de quelque nom qu'elle soit appelée ou décrite;

(b) Toute association, organisation ou corporation qui, pendant que le Canada est engagé dans la guerre

1. propose ou tente d'établir tout changement de gouvernement, politique, social, industriel ou économique dans les limites du Canada, en faisant usage ou en menaçant de faire usage de la force, la violence ou dommages physiques à la personne ou aux biens; ou

2. qui enseigne, soutient, recommande ou protège l'usage ou les menaces de faire usage de la force, la violence, ou de dommages physiques à la personne ou aux biens dans le but de faire réussir tout changement de ce genre ou pour tout autre but; ou

3. qui enseigne, soutient, recommande ou protège la destruction des machines, ou les dommages faits aux machines servant à la production ou au transport dans le but de ralentir, diminuer ou limiter la production ou la distribution des articles, des produits ou marchandises de tout genre et de toute description; ou

4. qui enseigne, soutient, recommande et affirme que toute classe doit, au moyen de la force, prendre possession de tous les biens, ou au moyen de la force abolir toute possession privée de biens; ou

5. qui enseigne, soutient, recommande et protège la fraude ou la défraudation des employeurs de la main-d'œuvre en acceptant de l'emploi dans le but secret et avec l'intention de ralentir ou de retarder la production, et par ce moyen diminuer les profits de ces employeurs, ou autrement nuire et causer un préjudice à leur commerce et à leur occupation; ou

6. qui enseigne, soutient, recommande et affirme qu'il faille retenir ou entraver toute personne dans le libre exercice et la jouissance de tout droit ou privilège que lui accordent les lois du Canada en oppressant, blessant, menaçant ou intimidant cette personne; ou

7. qui enseigne, soutient, recommande ou protège la déloyauté, l'insubordination ou le refus de faire du service de la part de l'une quelconque des forces militaires, navales ou policières du Canada, ou le défaut ou le refus des personnes éligibles de s'enrôler dans ces forces; ou

8. qui enseigne, soutient, recommande et protège l'usage de la force, ou la menace de faire usage de la force ou de tous moyens coercitifs pour empêcher, ralentir ou retarder l'exécution des lois du Canada, ou pour porter une personne quelconque à désobéir à toute loi du Canada;

(c) Toute association que le Gouverneur en conseil par un avis publié dans la Gazette du Canada déclare être une association illégale ou faire partie de l'une quelconque des descriptions précitées.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

Plus de restrictions.

La Commission alimentaire canadienne annonce que l'administration alimentaire des Etats-Unis a averti ce pays qu'elle a fait disparaître les restrictions concernant l'exportation au Canada des fruits séchés, à l'exception des pêches, des pommes et des prunes. Cependant les importateurs canadiens doivent d'abord se procurer un permis d'importation de la commission alimentaire canadienne.

Service des postes pour l'extrême nord.

Le contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest annonce qu'une patrouille quittera Dawson, territoire du Yukon, vers la Noël et apportera la malle pour le Fort MacPherson, l'île Herschell. Il n'est pas question de transporter de gros colis, mais on s'efforcera d'apporter toutes les lettres et les journaux d'un poids raisonnable.

TABLE DES MATIÈRES
POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 1918

	N°	Page.
A cette heure de triomphe commun et de joie profonde...	8	4
Affaires extérieures, ministère des—	8	8
La force motrice du Saint-Laurent et les vues de la Commission...	8	11
Nouveau consul japonais...	8	2
Agriculture, ministère de l'—	8	12
Bulletin sur les plantes de maison...	7	2
Élevez vos bœufs...	9	2
Hivernage des chevaux qui ne travaillent pas sur la ferme...	7	9
Il est important d'assurer la qualité des récoltes...	8	5
La graine de trèfle rouge...	7	9
La qualité des grains de semence...	7	8
Le nettoyage des jardins de guerre...	9	6
Agriculture—	8	7
Les graines de mauvaises herbes au Canada...	8	12
Les récoltes du Dominion comparées...	7	4
Manière de conserver les racines dans les fosses durant l'hiver...	9	11
On invite les éleveurs à maintenir le bétail canadien...	9	12
Plantes qui empoisonnent le bétail canadien...	8	3
Pommes perdues dans les entrepôts...	6	9
Représentant du Canada dans le comité du sucre...	6	2
Sauvons notre marché...	6	11
Travail bilingue au Nouveau-Brunswick...	6	11
Bulletin Officiel Canadien—	9	11
Table des matières pour le mois d'octobre 1918...	9	11
Bureau des statistiques—	9	5
En réserve au Canada...	9	5
Statistiques des pêcheries dans tout le Dominion...	7	8
Statistiques intéressantes...	9	12
Bureau des vivres—	6	8
Consommation du beurre au Canada...	6	7
De l'Amérique du Nord aux pays alliés...	9	10
Exportation de certains produits mise sous contrôle...	7	5
Fabricants de lait condensé...	6	5
Faites votre provision de pommes de terre...	7	3
Farine de frai comme succédané...	7	3
Ils pourront se faire des réserves...	8	5
La Commission des vivres annule la première de ses restrictions de guerre...	6	9
La disette alimentaire en Italie...	9	6
L'arrêté en conseil concernant les succédanés a été bien observé...	8	10
Le Canada doit continuer à économiser les vivres...	6	12
Le pain allié obligatoire...	7	6
Les ménagères et les provisions de sucre...	8	2
Les soldats économisent le sucre...	7	8
Les succédanés peuvent être employés avec la farine...	8	10
Les vivres seront plus rares après la paix...	9	9
Licence annulée...	6	5
Montant fabuleux de produits alimentaires exportés...	9	11
On a vendu 3,000,000 de livres de poisson le jour national...	9	6
Pain spécial en Colombie-Britannique...	6	10
Pommes de terre pour l'exportation...	8	5
Projet de rationnement volontaire...	8	9
Rappel de la première de ses restrictions de guerre...	7	3
Rareté du bétail par toute l'Europe...	7	8
Réduction de la consommation du beurre...	9	4
Sa licence lui est enlevée...	9	11
Substitut pour le son...	6	7
Tout marchand doit avoir une licence...	9	2
Vente des criblures...	9	1
Bureau impérial des munitions—	8	11
La fabrication des explosifs au Canada a été considérable...	8	11
L'industrie canadienne et les munitions de guerre...	8	11
Bureau pour l'emploi du lignite du Canada...	8	10
Bureau pour l'emploi du lignite—	7	3
Constitution, personnel, officiers et adresse...	7	3
Câblagrammes de félicitations au très hon. David Lloyd George...	8	11
Commerce, ministère de—	9	10
Activité des agents commerciaux du Japon en Sibérie...	7	12
Commerce du Canada pour le mois d'octobre...	7	11
Elle devra importer...	9	10
Exportations des denrées...	9	10
La mission commerciale à Londres...	6	5
La période de transition...	9	9
L'avance de l'heure économise le charbon...	8	4
Le cinéma et nos industries...	6	8
L'importation des chiens interdite en Angleterre...	7	9
L'Italie importerait du bois du Canada...	7	9
Secrétaire de la Commission sibérienne...	7	9
Commission d'achat des grains de semence—	8	9
Nouveaux règlements au sujet du blé, de l'avoine, etc...	8	9
Commission de conservation—	8	9
Bois de sciage dans la Colombie-Britannique...	9	12
L'inventaire des forêts de la Colombie-Britannique est complété...	9	10
Pertes causées par le feu au Canada...	7	8
Travail de préparation des plans de ville...	7	8
Commission de guerre des chemins de fer canadiens—	7	11
Nos chemins de fer prêts à faire face à l'hiver le plus dur...	7	11
Commission d'enregistrement—	7	8
Les listes d'enregistrement furent très utiles...	6	2
Personnel de la Commission de l'enregistrement national...	6	2
Utilisation de cartes d'enregistrement...	6	10
Commission de secours belges—	6	8
On prend des rations militaires...	6	8
Commission d'établissement des soldats—	9	12
Affermage des terres des Doukhobors...	6	3
Abolition des restrictions sur l'usage du platine...	6	10
Demandes de soumissions par le gouvernement fédéral...	6	10
L'antracite pour les édifices du gouvernement sous contrôle...	9	11
Commission des chemins de fer—	6	7
Augmentation des taux de la compagnie de téléphone Bell...	9	11
Importantes modifications relatives à l'aiguillage...	6	2
La compagnie de téléphone doit avoir des motifs raisonnables...	6	2
La grippe espagnole fait force majeure...	6	2
Règlements de surestarie suspendus...	6	2

	N°	Page.
Commission des chemins de fer—Suite.	6	8
Service de wagons chauffés pour l'Okanagan...	9	3
Commission des pensions—	8	11
La démobilisation devra affecter le bureau des pensions...	8	11
Unités de non-combattants...	9	3
Unités de non combattants...	9	3
Commission du commerce de guerre—	9	3
Envois au Canada par voie des Etats-Unis...	8	11
Envois faits à d'autres dominions par les Etats-Unis...	6	9
Expédition aux dominions britanniques par voie des Etats-Unis...	9	7
Importantes modifications à la liste des importations prohibées...	7	6
Importation de jouets...	8	12
Importations permises...	6	3
Conseil privé—	7	6
Accord avec l'Italie...	6	4
Achat de 600,000 tonnes de farine approuvé...	8	7
Arrestation sans mandat...	8	1
Bon aux employés civils accordé par le gouvernement...	6	2
Comité spécial du cabinet pour règlement des problèmes d'après-guerre...	7	5
Contrats accordés...	9	2
Deux nominations...	6	7
Deux vapeurs de 10,500 tonnes seront construits à Halifax...	9	7
Exportation de certains produits mise sous contrôle...	7	1
Ils n'auront pas à se présenter aux dépôts pour être libérés...	8	2
Jour d'actions de grâce, 1er décembre...	6	8
Jour d'actions de grâce, 1er décembre...	6	8
La Commission d'établissement des soldats pour affermer les terres des Doukhobors...	9	8
L'allocation de séparation est augmentée dans le service naval...	7	9
La qualité des grains de semence...	8	2
L'arrêté concernant les publications ennemies est amendé...	8	10
L'arrêté en conseil "pas de grève" révoqué...	7	1
Le Canada adresse au roi ses félicitations...	8	4
Le conseil d'appel et les ouvriers...	6	3
Le soin des aliénés de la guerre...	7	6
Les allocations de nos soldats sont augmentées...	8	9
Les colons des Etats-Unis qui ne sont pas encore naturalisés...	7	7
Les patates admises en franchise...	7	1
Messages du Dominion à la France et aux Etats-Unis...	7	1
Mission commerciale canadienne à Londres...	8	6
M. Lloyd Harris, chef de la mission de Londres...	7	9
Nouveaux règlements sur les grains de semence...	7	4
Ordre subdivisant les côtes de l'Atlantique...	6	10
Permis d'exportation confiscable...	9	11
Plus de certificats de conduite aux soldats...	8	1
Pour fins de coordination...	8	3
Réclamations contre les méthodes de guerre allemandes...	6	5
Réglementation relative aux membres artificiels...	8	3
Représentant du Canada dans le comité du sucre...	9	9
Révocation de l'arrêté en conseil concernant les voyageurs...	9	9
Suppression des restrictions sur les emprunts des provinces et municipalités...	9	1
Conservation—	8	9
Bois de pâte abondant...	8	9
Bois de sciage dans la Colombie-Britannique...	7	9
Levée de l'interdiction...	8	9
L'inventaire des forêts de la Colombie-Britannique est complété...	8	9
Contrôleur du combustible—	7	11
La conservation de la houille s'impose...	6	10
L'antracite pour les édifices du gouvernement sous contrôle...	6	5
L'avance de l'heure économise le charbon...	9	9
Le contrôle du combustible...	8	3
Le nouveau prix de l'antracite...	6	8
Permis pour la vente du pétrole...	6	5
Réduction de l'allocation faite au petit consommateur...	7	1
Température fixe pour tous les édifices...	6	10
Devoirs importants de la Mission commerciale à Londres...	6	10
Directeur de l'information publique—	6	10
5,000,000 morts de faim...	6	10
Efforts gigantesques des aciéries américaines...	6	8
La production en Allemagne...	6	5
L'aviation au pays du Mikado...	8	10
Le brassage suspendu aux Etats-Unis...	6	10
Le pain allemand...	8	5
Le premier ministre et ses collègues arrivent à Londres...	6	6
Le rétablissement dans la vie civile...	8	12
Les membres du cabinet et les ministères qu'ils dirigent...	9	11
Les vivres en France...	9	4
L'or et l'argent sont libérés...	6	12
Maïs et blé américains...	8	10
Marque canadienne choisie...	8	8
Montants fantastiques de l'Angleterre...	6	6
Navires en béton au Japon...	8	11
Nouveau consul japonais...	9	4
Pour promouvoir la mise en conserve du poisson...	9	9
Un câblagramme du roi d'Italie...	6	7
Valeur des rebuts poissonniers...	6	5
Douanes, ministère des—	8	4
Nos importations...	8	6
Félicitations à l'occasion de la signature de l'armistice...	8	6
Finances, ministère des—	8	1
Dette publique, revenu et dépenses du Canada...	7	6
Dette totale du Dominion...	8	1
Grand total de l'emprunt...	9	11
Il décidera du partage de l'emprunt de la Victoire...	7	6
Importante somme de \$15,000,000 au crédit des soldats...	7	7
La guerre a coûté plus d'un billion...	9	1
Les patates admises en franchise...	9	1
Les timbres d'épargne de guerre feront un Canada prospère...	9	1
Suppression des restrictions sur les emprunts...	9	1
Une explication officielle du projet de crédits...	9	10
Haut commissaire canadien à Londres—	9	9
Plus d'envois aux prisonniers de guerre...	6	10
Immigration et Colonisation, ministère de—	6	10
Révocation de l'arrêté en conseil concernant les voyageurs...	6	5
Intérieur, ministère de l'—	6	5
Division forestière—	6	5
Nos feux de forêts plus destructeurs que la guerre...	6	5
La Commission d'établissement des soldats peut affermer les terres des Doukhobors...	8	9
Les colons des Etats-Unis qui ne sont pas encore naturalisés...	8	9

TAALE DES MATIÈRES
POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 1918

[Suite de la page 11.]

	N°	Page.
Justice, ministère de la—		
Ils n'auront pas à se présenter aux dépôts pour être libérés.....	9	7
Les listes d'enregistrement furent très utiles.....	7	11
Licencement de la police civile.....	9	12
La consommation du sucre aux Etats-Unis.....	7	10
La mort du major-général Lipsett.....	7	11
Le Canada à la conférence de la paix.....	7	1
Le Canada remercie ses soldats.....	7	3
Le grand effort du Canada apprécié.....	8	6
Le sénateur Robertson remplace M. Crothers, démissionnaire.....	7	8
Les conditions d'armistice imposées à l'ennemi.....	7	2
Les conditions de l'armistice lues en public.....	7	1
Les importations et les exportations du Canada.....	7	10
Lettre de sir Robert Borden à l'hon. T. W. Crothers.....	7	8
L'héroïque ville de Mons remercie le Canada de sa délivrance.....	8	4
Marine et Pêcheries, ministère de—		
Deux vapeurs de 10,500 tonnes seront construits à Halifax.....	9	2
La nouvelle marine marchande du Canada.....	6	6
Le gouvernement fait construire de plus gros navires.....	6	6
Remaniement de limites des districts de phares.....	7	4
Résultats prochains du programme naval.....	7	5
Statistiques des pêcheries dans tout le Dominion.....	9	5
Message de Sa Majesté le roi des Belges.....	8	4
Message du gouverneur de la Nouvelle-Zélande.....	8	4
Message du président de la France.....	8	4
Message du vice-roi de l'Inde.....	8	4
Milice, ministère de la—		
Centres de dispersion pour la démobilisation.....	9	1
Combats des troupes canadiennes depuis mars.....	7	4
Dix mille soldats reviennent au pays.....	9	4
Effets des officiers et soldats décédés outre-mer.....	6	5
Importante somme de \$15,000,000 au crédit des soldats d'outre-mer.....	9	11
Le C.M.R. s'est distingué.....	8	9
Les plans de la milice sont complétés.....	8	8
Les plans pour le licenciement des troupes canadiennes.....	8	1
Les soldats canadiens ont aidé à l'emprunt de la Liberté.....	6	4
Liste des pertes dans l'armée américaine.....	6	10
Nos soldats autour de Cambrai.....	7	11
On va commencer la démobilisation au Canada.....	8	1
Ordre dans lequel les hommes seront licenciés.....	8	1
Parents de certains soldats.....	7	12
Pensions militaires et leur progression au Canada.....	7	7
Rapport des distributions du rapport avec les successions militaires.....	7	6
Solde de licenciement.....	9	11
Total officiel des pertes canadiennes porté à 213,268.....	8	7
Travail fait par les constructeurs canadiens de chemins de fer.....	6	1
Treize divisions allemandes se ruent contre une division canadienne.....	7	11
Zones de dispersion pour le licenciement des troupes.....	9	4
Mines, ministère des—		
Progrès dans le développement de l'industrie de la tourbe.....	8	2
Ministre de la Milice d'outre-mer—		
L'université Khaki comble une lacune.....	6	9
Travail fait par les constructeurs canadiens de chemins de fer.....	6	1
Mission de guerre canadienne—		
Nouveau chef de la mission à Washington.....	7	8
On mange du chien en Hollande.....	7	3
Poésie de guerre.....	7	12
Recherches scientifiques et industrielles—		
Le chauffage au charbon moins cher que le chauffage électrique.....	8	4
Succès des expériences de dégoudronnement du gaz.....	7	6
Récolte de la laine dans l'Uruguay.....	7	10
Remerciements de la mère-patrie au Canada.....	8	6
Rétablissement civil des soldats—		
Chiffres d'enregistrement.....	9	8
Comment on disposera des soldats à leur retour.....	9	8
Fonctionnaires fédéraux prêtés aux Etats-Unis.....	6	6
Le collège de Winnipeg pour les soldats de retour.....	6	9
Le soin des aliénés de la guerre.....	6	3
Le soin que prend le Canada de ses soldats infirmes.....	6	6
Nouvelles instructions aux médecins de la Commission des soldats invalides.....	7	12
On accorde plus d'attention aux maladies des soldats réformés.....	7	12
Revenu de l'Intérieur, ministère du—		
Recette totale pour le mois de septembre.....	7	10
Secrétariat d'Etat—		
Archives—		
Aide à l'emprunt de la Liberté.....	6	12
Histoire de l'effort canadien.....	9	6
L'exposition des trophées de guerre canadiens entretient les bonnes relations.....	6	12
Les archives canadiennes et l'histoire de la guerre.....	9	6
Censeur en chef—		
Les règlements de la censure sont en partie annulés.....	8	12
Réclamations contre les méthodes de guerre allemandes.....	8	3
Réclamations pour des actes de guerre illégaux des Allemands.....	9	8
Service civil, Commission du—		
Avis de positions à remplir.....	6	8
Cinq postes importants, dont un surintendant des pénitenciers.....	8	5
Positions vacantes.....	9	3
Situation dans le service civil.....	7	5
Service Naval, département du—		
Cueillette des œufs pour l'établissement de pisciculture.....	7	12
Inspection rigoureuse des poissons en conserve.....	6	4
La flotte anglaise et la victoire.....	9	8
L'allocation de séparation est augmentée.....	9	8
La pêche du poisson de mer augmente en 1918.....	9	4
Le Canada pourvoit à la formation de ses radiotélégraphistes.....	6	1
Table des matières pour le mois d'octobre 1918.....	6	11
Tracteur et entrepreneur.....	6	2
Travail, ministère du—		
Activité des chantiers de construction maritime.....	9	9
Augmentation des salaires dans les chantiers maritimes.....	6	7
Bureaux de conciliation.....	8	5
Coût comparé de la vie.....	7	11
La demande générale de main-d'œuvre s'est maintenue.....	9	9

LA FABRICATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES AU CANADA

Sa valeur en 1917 avait presque doublé celle de 1915 et atteint la somme de \$755,245,185, d'après le rapport du Bureau Fédéral des Statistiques.

Il est assez connu que la guerre a provoqué au Canada une augmentation extraordinaire des produits de la ferme. Qu'une augmentation analogue ou relativement plus grande s'est produite dans la fabrication des denrées alimentaires, on a pu le constater que tout dernièrement faute des statistiques nécessaires.

Le Bureau Fédéral des Statistiques, cependant, vient de terminer la compilation d'un recensement complet de l'industrie pour l'année 1917, nous fournissant ainsi des chiffres que l'on peut comparer avec ceux de 1915, les derniers qui fussent à notre disposition.

En 1915, la valeur des produits alimentaires fabriqués au Canada était de \$388,815,362; en 1917, ce chiffre s'est élevé à \$755,245,185. Nous donnons ci-après une liste des produits les plus importants qui contribuent à former ce dernier total:

Poudre à pâte et essences.....	\$ 2,193,846
Pain, biscuits et pâtisseries.....	77,103,856
Beurre et fromage.....	75,397,751
Gomme à mâcher.....	2,092,605
Cacao et chocolat.....	5,270,316
Café et épices.....	9,840,159
Lait condensé.....	8,097,217
Articles pour pâtisseries.....	240,731
Produits de laiterie.....	10,327,268
Fruits secs et légumes.....	2,470,344
Poissons en conserve.....	26,826,114
Farine et produits de rôtisseries.....	225,062,410
Nourriture pour bestiaux.....	873,934
Confitures et gelées.....	16,385,964
Macaroni et vermicelle.....	1,006,750
Abattoir et mise de viande en conserve.....	153,563,318
Abattoirs (non combinés avec mise en conserve).....	53,563,378
Sucre, raffiné.....	73,329,260
Suif, raffiné.....	69,550
Vinaigre et marinade.....	2,947,543
Divers.....	4,707,195
Total.....	\$755,345,185

Il faut encore un permis pour exporter la platine

On annonce que les règlements qui avaient été mis en vigueur par les Commissions du commerce et des Etats-Unis, concernant l'exportation de la platine de l'un ou l'autre de ces pays ont été annulés, en ce sens qu'il n'est plus nécessaire d'exporter un montant de platine équivalant à celui qui est importé, mais il faut encore, lorsque l'on exporte du platine de l'un ou l'autre pays, demander un permis d'exportation comme on le faisait auparavant.

Importation des noix et des végétaux par le Canada.

Les restrictions de guerre imposées sur l'importation des noix et des végétaux dans le Canada seront enlevées bientôt, et, à partir du 1er septembre, la Commission des vivres du Canada prendra en considération les requêtes demandant la permission d'importer toutes les variétés de ces deux classes de produits alimentaires.

RETOUR DES FAMILLES DES EMPLOYÉS DANS LES USINES DE MUNITIONS

Le ministère du Travail leur accordera gratuitement des billets de retour.

Le ministre du Travail, l'honorable G. D. Robertson, a été averti que tous les sujet britanniques qui, depuis le commencement de la guerre ont quitté le Canada pour aller en Grande-Bretagne, travailler à l'accomplissement des contrats du gouvernement, et ont, autant que possible, travaillé continuellement, seront ramenés gratuitement dans leur pays. Les femmes et les enfants de ces hommes qui les ont suivis en Angleterre ou en Ecosse seront aussi ramenés gratuitement. Cette mesure ne s'applique qu'aux garçons âgés de moins de seize ans et aux filles âgées de moins de dix-huit ans.

On croit qu'environ 2,500 hommes d'expérience s'en sont allés en Angleterre durant l'été de 1915 pour travailler dans les usines de munitions. Un grand nombre d'entre eux sont revenus au Canada durant les deux dernières années, et il y a quelques semaines les ouvriers se sont enrôlés volontairement dans l'armée anglaise. On croit qu'il y a actuellement environ 400 de ces employés en Grande-Bretagne, et le ministère du Travail, se faisant l'agent du ministre du Travail d'Angleterre, a payé l'allocation de séparation aux femmes de ces hommes qui sont demeurées au Canada.

	N°	Page.
Travail, ministère du—Suite.		
L'arrêté en conseil "Pas de grève" a été révoqué.....	8	10
Le bureau de conciliation et le différend de Port-Hope.....	6	3
Le coût de la vie en octobre.....	9	12
Organisation des bureaux de placement de la main-d'œuvre.....	9	7
Pourcentage de chômage moins élevé en octobre.....	8	5
Système national des bureaux de placement.....	9	7
Travaux publics, ministère des—		
Contrats accordés.....	6	2
Viande de baleine.....	6	2